

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1850-1852.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

—
1852.

DESCRIPTION

DE QUELQUES

HÉMIPTÈRES HÉTÉROPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

Par E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 2 janvier 1852.)

FAMILLE DES SCUTELLERIDES.

Stiretrus maculicornis.

Ovalis, subdepressus, obscure punctatus, supra griseus, scutello concolori; prothoracis angulis spinosis, nigricantibus; antennis rubris, articulis tribus ultimis apice nigris; corpore subtus punctis nigris sparsis.

Long. 0^m,0135 (6 l.). — larg. 0^m,0067 (3 l.) à la base des hémélitres; 0^m,0082 (3 3/4 l.) aux angles du prothorax.

Picromerus, АМСОТ, Rhynch. p. 55. 27.

Corps ovulaire; presque plane en dessus; en grande partie grisâtre et marqué de points enfoncés obscurs ou noirâtres, assez rapprochés.

Tête d'un gris brunâtre; ponctuée, mais non ridée. *Bec* d'un testacé rougeâtre. *Antennes* rouges, avec les trois derniers articles noirs, sur leurs deux derniers cinquièmes.

Prothorax gris ou d'un gris rougeâtre; paré d'une bordure rouge assez étroite, depuis les angles antérieurs jusqu'à l'épine

latérale ; noir ou noirâtre à celle-ci ; dentelé antérieurement sur les côtés.

Écusson gris, de même couleur à l'extrémité, plus obscur sur les deux tiers basilaires de sa longueur, puis d'une teinte d'un testacé rougeâtre sur la ligne médiane jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur.

Hémélytres grises sur la corie, d'un brun ou brunâtre bronzé sur la membrane : celle-ci chargée sur les quatre cinquièmes internes de sa largeur de huit ou neuf nervures.

Dessous du corps gris ou d'un testacé rougeâtre ; parsemé de points enfoncés noirs ou noirâtres, de grosseur un peu inégale ; marqué sur la ligne médiane du ventre, ou la partie antérieure de chacun des deuxième à cinquième arceaux, d'une tache ponctiforme noire : la dernière, plus grosse, parfois presque carrée.

Pattes grises ou d'un testacé rougeâtre ; ponctuées de noir ou noirâtre : tranche inférieure des cuisses, surtout des postérieures, livide : côté interne des cuisses postérieures, noir : cuisses antérieures armées, en dessous, d'une dent vers l'extrémité.

HAB. diverses parties de la France.

Obs. M. Amyot paraît l'avoir confondu dans son ouvrage mononymique avec le *P. bidens* qu'il avait décrit dans son *Hist. nat. des ins. Hémipt.* p. 84.

Le *S. maculicornis* se distingue du *P. bidens* par son corps un peu moins densément ponctué en dessous ; par sa tête non ridée ; ses trois derniers articles des antennes noirs à l'extrémité ; son prothorax armé latéralement d'épines moins aiguës, non chargé transversalement vers les deux cinquièmes de sa longueur de deux petits tubercules rougeâtres ; son écusson moins obtus et non blanchâtre à l'extrémité ; la membrane de ses élytres offrant des nervures plus serrées et plus nombreuses ; son corps marqué en dessous de points plus gros, inégaux, très-espacés ; sa poitrine noire, parée de taches rouges ; son ventre orné sur la ligne mé-

diane d'une rangée de taches noires; ses pattes grises ou d'un testacé rougeâtre; ses cuisses postérieures noires à leur côté interne.

Cydus maculipes.

Ovalis, ater; prothorace hemelytrisque margine externo albo; tibiis albidis, apice nigris.

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l.) — larg. 0^m,0026 (1/5 l.).

Corps ovale; presque plane ou à peine convexe; d'un noir un peu luisant, en dessus.

Tête assez finement ponctuée; relevée et bifestonnée à sa partie antérieure; ces festons formés par les *joues*: épistome ou lobe moyen prolongé jusqu'à l'entaille. *Antennes* finement pubescentes.

Prothorax sillonné transversalement vers le milieu de sa longueur; marqué de points plus gros que ceux de la tête, assez serrés sur le sillon, peu rapprochés postérieurement; orné latéralement d'une bordure blanche étroite.

Ecusson triangulaire; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur des hémélytres; ponctué.

Hémélytres plus densément ponctuées que la moitié postérieure du prothorax; parées d'une bordure blanche assez étroite, au côté externe de la corie; à membrane d'un blanc livide roussâtre.

Dessous du corps noir; grossièrement ponctué sur la poitrine, finement sur le ventre.

Pattes noires: tibias et tarses blancs ou d'un blanc livide: celles-là, noires à l'extrémité.

HAB. le midi de la France.

Cydnus tarsalis.

Ovalis, ater, membrana hemelytrorum et tarsi albis; antennarum articulis primo et secundo rufo-brunneis.

Long 0^m,0043 (2 l.), — larg. 0^m,0022 (1 l.).

Corps ovale ou ovale-oblong; presque plane; d'un noir mat, en dessus.

Tête marquée de points assez gros, ronds et presque confluent; arrondie et à peine relevée en rebord à sa partie antérieure: *joues* ou lobes latéraux enclosant l'*épistome* ou lobe moyen, et le dépassant d'un huitième environ de la longueur de la tête. *Bec* d'un rouge brun. *Antennes* de même couleur sur les deux et parfois trois premiers articles, d'un brun noir sur les derniers: ceux-ci pubescents.

Prothorax creusé, après le milieu de sa longueur, d'un sillon transversal large, peu profond, non prolongé jusqu'aux bords latéraux; marqué de points un peu plus gros et moins rapprochés dans le sillon que sur le reste de sa surface.

Ecusson triangulaire; prolongé au moins jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur des hémélytres; ponctué; déclive et très-légèrement concave à sa partie postérieure.

Hémélytres ponctuées; chargées, en dehors de la clé, de deux nervures: l'une, naissant de la base, prolongée en ligne longitudinale un peu irrégulière jusqu'à l'extrémité de la corie: l'autre, au côté interne de celle-ci, presque parallèle ou faiblement divergente, souvent peu marquée à sa partie antérieure. Membrane blanche ou blanchâtre.

Dessous du corps et pattes noirs: tarsi blancs.

HAB. le midi de la France.

GENRE **OPLOSCELIS.**

(ὄπλον, arme; Σκέλις, jambe.)

Les insectes de cette coupe s'éloignent, par leur pattes épineuses, des *Sciocoris*, dont ils ont les autres caractères. Ils semblent faire le passage des *Nudipèdes* aux *Spinipèdes* de M. Amyot. L'espèce suivante sur laquelle est fondé ce genre, a, en effet, comme tous les *Spinipèdes* en général (*Cydnus* FABR.) les tibias épineux, et, comme les *Brachypelta* de M. AMYOT en particulier, les cuisses, les tarsi et le prothorax ciliés; mais la forme de la tête, l'habitus général, etc., la rattachent aux *Sciocoris* de FALLEN.

Oploscelis ciliata.

Breviter ovalis, leviter convexa, punctata, grisea, maculis lineisque obscuris variegata; scutello basi utrinque pallido; capite prothoraceque fusco-ciliatis.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 1/2 à 3 l.) — larg. 0^m,0045 (2 l.)

Corps en ovale très-court; légèrement convexe; couvert de points enfoncés obscurs.

Tête presque semi-circulaire; légèrement entaillée en devant; grise, avec des points enfoncés obscurs; ornée sur le vertex de deux linéoles brunes, brisées, un peu convergentes; parée de deux bandes latérales de même couleur, quelquefois effacées; ciliée, sur les bords, de poils raides, courts, obscurs. *Yeux* petits; globuleux; noirs. *Bec* testacé, noir à l'extrémité.

Antennes courtes; testacées, avec l'extrémité du dernier article obscure.

Prothorax court; transversal; trois fois plus large que long; un peu plus étroit en avant; arrondi antérieurement; fortement échancré au bord antérieur; tronqué au milieu de la base, obliquement et sinueusement entaillé à celle-ci au-devant des

épaules ; transversalement déprimé vers le milieu ; gris , marqué de deux points enfoncés obscurs ; noté de deux cicatrices transversales variées de brun , et de deux bandes longitudinales juxtamarginales brunes : ces bandes , formées de deux traits , postérieurement interrompues ou raccourcies ; bords latéraux pâles.

Ecusson allongé ; arrondi à l'extrémité ; gris , avec des points enfoncés obscurs ; orné d'une tache pâle aux angles antérieurs ; paré de trois bandes obscures à la base : une médiane et deux latérales : celles-ci , joignant les taches des angles.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base , étroites postérieurement , atténuées laissant à découvert les bords latéraux de l'abdomen ; grises , couvertes de points enfoncés obscurs et quelquefois de taches brunes au bord postérieur de la corie : membrane grise , quelquefois maculée de brun.

Dessous du corps parcimonieusement ponctué ; pâle , avec la base du ventre couleur de chair ; orné sur la poitrine de quelques taches latérales brunes , et , sur le ventre , de quatre bandes longitudinales obscures , souvent effacées.

Pattes pâles. *Cuisses* ciliées en dessous de poils spiniformes , noirs.

Tibias armés , de tous les côtés , de fortes épines de même couleur.

Tarses ferrugineux , obscurs à l'extrémité ; ciliés en dessous de poils spiniformes.

HAB. les environs d'Aiguemortes , sur le *Melilotus altissimus*.
Juin. Assez commune.

Scolocoris angustipennis.

Ovalis , subdepressus , testaceus , nigro aut obscure punctatus ; capitis lateribus antè oculos emarginatis ; thorace sulco transverso , angulis anticis proeminentibus , subrotundatis ; scutello posticè coriâ hemelytrorum latiore ; membrana quadrinervosa.

Long. 0^m,0036 à 0^m,0067 (2 1/2 à 3 l.) larg. 0^m,0033 à 0^m,0039 (1 1/2 à 1 3/4 l.).

Corps ovalaire ; presque plane ou à peine convexe ; d'un testacé jaunâtre , d'un flave cendré ou d'un cendré testacé ; marqué de points enfoncés obscurs ou noirâtres.

Tête plus longue qu'elle n'est large entre les yeux ; arrondie ou parfois presque en ogive en devant ; à lobe médiaire enclos par les latéraux et non visible jusqu'au bord antérieur ; légèrement relevée en rebord dans sa périphérie ; entaillée, à celle-ci, au devant de chaque œil ; plus ou moins foncée suivant que les points sont noirs ou peu obscurs ; offrant ordinairement chez les individus d'une teinte plus claire, deux lignes longitudinales nébuleuses ou noirâtres, suivant chacune la suture qui sépare le lobe moyen des latéraux. *Yeux* bruns ; saillants. *Bec* d'un jaune testacé ; à extrémité noire.

Antennes plus longuement prolongées que le bec ; d'un jaune testacé, avec l'extrémité du troisième article, la presque totalité du quatrième et le cinquième bruns ou brunâtres ; à deuxième article au moins aussi grand que le troisième ; hérissées, sur leurs trois derniers, de poils fins, assez courts et peu épais.

Prothorax près de trois fois aussi large qu'il est long dans son milieu ; en ligne droite sur le tiers médiaire environ de son bord antérieur ; d'un cinquième plus avancé aux angles de devant ; subarrondi ou en ogive à ceux-ci ; coupé en ligne oblique et souvent un peu sinueuse, des côtés de l'écusson aux angles postérieurs ; généralement marqué, vers le milieu de sa longueur, ou un peu après, d'une dépression ou sorte de sillon transversal plus ou moins affaibli, et non prolongé jusqu'aux bords latéraux ; chargé d'un tubercule, près de chaque angle postérieur ; offrant, chez les variétés médiocrement pâles, la continuation des deux lignes obscures de la tête : ces lignes postérieurement divergentes et à peine prolongées jusqu'à la base.

Ecusson atteignant à peine les trois cinquièmes de l'abdomen ;

en triangle arrondi à l'extrémité; plus large que la corie à la partie postérieure de celle-ci; noté, à la base, près de chaque bord latéral, d'une tache noire ou point allongé parfois peu marqué; quelquefois chargé au côté interne de celui-ci d'un petit tubercule punctiforme de teinte claire; offrant ordinairement sur la ligne médiane une carène obtuse le plus souvent sillonnée, quelquefois peu prononcée, en général non prolongée jusqu'à l'extrémité.

Hémélytres rétrécies en ligne un peu sinueuse ou arquée en dedans, à partir du quart ou du tiers de la longueur de l'abdomen; laissant à découvert une partie du dos de celui-ci, entre leur bord externe et la tranche. Membrane d'un blanc cendré; souvent raccourcie; chargée ordinairement de quatre nervures. Tranche de l'abdomen ornée de bandes transversales brunes, formées par des points noirâtres: ces bandes couvrant la partie postérieure de chaque segment ventral et au moins une partie du bord antérieur du suivant, souvent en laissant l'articulation plus claire.

Dessous du corps et pattes d'un jaune testacé; marqués de points enfoncés noirs, obscurs ou nébuleux.

HAB. le midi de la France; assez commune.

Obs. La couleur foncière est le testacé jaunâtre; mais la teinte du corps varie suivant que les points sont noirs ou noirâtres ou à peine obscurs; dans le premier cas, l'insecte paraît grisâtre: dans le dernier, d'un jaune testacé. Chez les individus les plus pâles, c'est-à-dire ceux chez lesquels la matière colorante a fait défaut, les antennes sont unicolores; les lignes obscures de la tête et du prothorax indistinctes; la carène de l'écusson peu ou point marquée; les hémélytres non prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; le dessous du corps à peine ponctué d'obscur, surtout sur le ventre. Chez les individus les plus foncés, le ventre est, au contraire, très-obscur et présente pour ainsi

dire six larges bandes longitudinales, noirâtres dont les deux médianes plus foncées.

Néanmoins cette espèce se distingue toujours facilement du *Sc. umbrinus* WOLFF, par son corps en ovale un peu plus allongé; par sa tête plus longue, sensiblement entaillée au devant de chaque œil; par son prothorax coupé en ligne droite sur le tiers médiaire de son bord antérieur, et plus avancé, d'un cinquième de sa longueur totale, aux angles de devant; par son écusson moins rétréci, plus large que la corie au niveau de l'extrémité de celle-ci; par ses hémélytres coupées en ligne oblique et un peu sinueuse, à partir du quart ou du tiers des côtés du ventre, en laissant à découvert, entre elles et la tranche, une partie assez notable du dos de l'abdomen; par la membrane n'offrant généralement que quatre nervures.

Elle semble se rapprocher, par la longueur de la tête et l'entaillésituée au devant des yeux du *Sc. europæus* SERVILLE et AMYOT que nous ne connaissons pas; mais elle doit en être différente, puisque le deuxième article des antennes est au moins égal au troisième. D'ailleurs les caractères distinctifs indiqués ci-dessus n'auraient pas échappé à l'œil perspicace de M. Amyot, qui décrit de la manière suivante son *Machsacus* (*Sc. europæus*): « semblable à la précédente (*l'umbrinus*), mais le second article des antennes plus court que le troisième. Nous ne pouvons préciser d'autre caractère différentiel que celui-là, si ce n'est que le corps et la tête paraissent un peu plus allongés. »

Pentatoma lineolata.

Breviter ovalis, convexa, punctata, testacea, lineola pallida longitudinali notata; scutello pallidè binotato; capite ventreque fusco-æneis; antennis externè obscuris.

Long. 0,0036 à 0,0061 (2 1/2 à 2 3/4 l) larg. 0,0033 (1 1/2 l)

Corps brièvement ovale; convexe; marqué de points enfoncés obscurs.

Tête allongée ; sinueusement rétrécie et légèrement fendue en avant ; fortement ponctuée ; obscure, avec quelques petites taches pâles, savoir : deux latérales, au devant des yeux : cinq le long de la partie postérieure, dont l'intermédiaire, linéaire, s'avance jusqu'au milieu du front. *Yeux* petits ; globuleux ; noirs. *Bec* testacé, obscur à l'extrémité.

Antennes pubescentes ; testacées, avec les deux derniers articles noirs.

Prothorax transversal, légèrement dilaté au devant des épaules, fortement rétréci en avant, avec les côtés légèrement sinueux et rebordés ; à base entaillée en demi-cercle vers les épaules ; testacé ; couvert de points enfoncés obscurs ; marqué d'une grande tache brune, plus ou moins obsolète, située de chaque côté, près des angles antérieurs ; avec deux cicatrices lisses, le rebord et une ligne médiane, pâles : celle-ci, faisant suite à celle de la tête.

Ecusson allongé ; à côtés sinueux ; marqué de points enfoncés brunâtres ; testacé, légèrement obscurci à la base ; orné de deux taches basilaires situées vers les angles, et d'une ligne médiane, pâles : celle-ci, plus ou moins obsolète, faisant suite à celles de la tête et du prothorax.

Hémélytres sinueuses vers les épaules ; couvertes de points enfoncés bruns ; testacées ; ornées de deux petites taches obscures, à l'extrémité de la corie. Membrane pâle.

Dessous du corps testacé sur la poitrine, avec des points enfoncés bruns et quelques taches de même couleur ; d'un noir cuivreux sur le ventre, avec l'anus et quelques petites taches latérales peu apparentes, ferrugineuses.

Pattes courtes ; pubescentes ; testacées ; finement ponctuées de brun, avec quelques petites taches de même couleur, près de l'extrémité des cuisses et à l'extrémité des tibias. Tarses testacés, obscurs à l'extrémité.

HAB. les environs de Lyon, de Cluny (Saône et Loire) ; rare ; dans les bois de chêne.

Obs. Cette espèce tient le milieu entre la *Pentat. intermedia* WOLF et la *Pentat. melanocephala* FABR. Elle diffère de la première, par sa taille qui est plus étroite, son prothorax moins dilaté, son ventre plus obscur, son écusson unicolore à l'extrémité et par la ligne médiane pâle qui de la tête se prolonge jusqu'à l'écusson; elle s'éloigne de la seconde, par son corps plus étroit, et par l'absence de tache semi-circulaire bronzée à la base de l'écusson.

Pentatoma annulata

Breviter ovalis, subdepressa, livido-fuliginosa, punctis obscuris impressa, antennarum articulis tribus ultimis nigris, basi albo-annulatis; scutello apice albido; abdominis margine nigro in medio segmentorum flavo testaceo; corpore subtus et pedibus pallidis, nigro-punctatis.

Long. 0^m,0084 (3 3/4 l.) Larg. 0^m,0056 (2 1/2 l.)

Corps brièvement ovale; faiblement convexe; d'un livide fuligineux, marqué de points obscurs assez rapprochés.

Tête plus densément ponctuée; d'une teinte légèrement verdâtre ou bronzée; arrondie en devant et entaillée à l'extrémité du lobe médiaire. *Yeux* d'un gris brun. *Bec* livide, à extrémité noire.

Antennes un peu plus longuement prolongées que la moitié du corps; hérissées de poils très-courts; à premier article d'un blanc livide ou jaunâtre: le deuxième, plus long que le troisième, en partie d'un blanc jaunâtre, en majeure partie noir, surtout en dessous: le troisième, près de moitié plus court que le quatrième, d'un blanc livide sur son tiers basilaire et peu distinctement à l'extrémité, ainsi que le quatrième: le cinquième d'un blanc livide seulement à sa base.

Prothorax échancré en devant; tronqué à la base au devant de l'écusson, en ligne courbe des côtés de celui-ci aux angles postérieurs; faiblement rebordé et relevé en rebord sur les côtés;

d'un blanc livide sur le rebord, d'un livide fuligineux sur le reste, légèrement teinté de rouge de chair sur son disque; chargé de deux points tuberculeux d'un blanc livide, transversalement situés vers le tiers ou un peu moins de la longueur, dans la direction longitudinale du côté interne de chaque œil.

Ecusson prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; de la teinte du prothorax; chargé de deux petits tubercules ponctiformes d'un blanc livide, situés chacun à la base, près de chaque angle antérieur; d'un blanc livide à l'extrémité: cette partie blanche écharcrée en forme de bordure.

Hémélytres d'un livide fuligineux, à légère teinte carnée. Membrane translucide à teinte bronzée; chargée de six à huit nervures. Tranche de l'abdomen débordant les hémélytres, noire, avec le tiers médiaire de chaque arceau d'un jaune testacé: la partie noire formant deux taches en dessous, sur les côtés du ventre.

Dessous du corps et pattes d'un blanc livide ou jaunâtre, ponctués de noir: extrémité des tibias, premier et troisième article des tarse, obscurs. Articulation femoro-tibiale marquée d'un point noir.

HAB. les environs de Lyon.

Pentatoma roselpennis

Ovalis, viridis; hemelytrorum membrana rosea; segmentis abdominalibus lateribus puncto nigro; antennarum articulo tertio quarto brevior.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/21) larg. 0,0036 (2 1/21).

Corps ovale; à peine convexe.

Tête verte; ponctuée; subarrondie à sa partie antérieure: *joues* ou lobes latéraux enclosant l'*épistome* ou lobe moyen, et le dépassant d'un sixième ou d'un cinquième de la longueur totale de la tête. *Ocelles* obliques; d'un jaune livide, à pupille

noire. *Bec* d'un vert jaunâtre, à ligne dorsale obscure ou rougeâtre.

Antennes vertes, à dernier article, et parfois à deuxième, d'un vert rougeâtre; à troisième article, d'un sixième moins long que le quatrième (1).

Prothorax et *Écusson* verts; ponctués: le dernier d'un blanc verdâtre à sa partie postérieure.

Hémélytres à corie verte, ponctuée; à membrane rose ou rosée.

Dessous du corps vert, ordinairement paré d'une bordure rouge sur les côtés de l'antépectus, sur le repli de la corie et les côtés du ventre. Tranche marginale de celui-ci, marquée d'un point noir à l'extrémité de chacun des cinq premiers arceaux. Antépectus le plus souvent noté d'un point semblable sous les angles du prothorax.

Pattes vertes.

HAB. les environs d'Aiguemortes, d'Arles, de Marseille etc.

OBS. Vivante, elle est ordinairement d'un beau vert, avec l'extrémité de l'écusson d'un blanc verdâtre et la membrane rose; quelquefois, surtout après la mort, tout le corps, moins l'extrémité de l'écusson, est rosâtre ou d'un rose testacé. Parfois les antennes et les pieds conservent encore leur couleur verte.

Ordinairement le dessous du corps est paré sur les côtés d'une bordure rouge; souvent celle-ci disparaît, au moins en partie; chez les individus rosâtres, elle passe au jaune de nuance variable.

(1) Ce caractère pourrait permettre de séparer des autres Pentatomes, sous le nom générique de *Brachynema*, les espèces qui présentent ce caractère.

Pentatoma plincola.

Ovalis, cinereo-virescens, punctata; scutello apice albo; tibiarum apice et tarsis fuscis; rostro marginem posticam segmenti secundi ventris attingente.

Long. 0,0123 (5 1/2 l.) Larg. 0,0072 (3 1/4 l.)

Corps ovale; très-faiblement convexe; ponctué; d'un cendré gris verdâtre.

Tête rugueuse; en ogive obtuse, en devant: lobe moyen sensiblement rétréci vers ses deux cinquièmes basilaires, sub-parallèle ensuite, à peu près aussi avancé que les latéraux. *Yeux* verdâtres. *Bec* d'un livide testacé verdâtre, à extrémité noire; prolongé jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau ventral.

Antennes moins longuement prolongées que le bec; brièvement et peu densément pubescentes; à premier article d'un verdâtre testacé: le deuxième d'un vert obscur: les suivants, noirs: le deuxième plus court que le troisième.

Prothorax trois fois plus large que long, dans son milieu; échancré au bord antérieur; presque en ligne droite à la base, au devant de celle de l'écusson; ruguleusement ponctué; chargé de deux tubercules médiocrement saillants, situés chacun près du bord antérieur, dans la direction des yeux; creusé longitudinalement d'une impression sulciforme, située près de chaque bord latéral, naissant près des angles de devant, plus profonde et plus large vers les trois cinquièmes de la longueur, prolongée en s'affaiblissant jusque près des calus des angles postérieurs: cette dépression faisant paraître légèrement relevés en rebords les côtés qui ne sont pas rebordés: le rebord, d'un jaune testacé; marqué, derrière les tubercules, d'une dépression transversale très-faible, ne dépassant pas le côté interne de ces tubercules.

Ecusson prolongé jusqu'aux trois cinquièmes des hémélytres;

en triangle subparallèle dans son dernier tiers et arrondi à l'extrémité; transversalement déprimé vers les deux cinquièmes; d'un blanc livide à l'extrémité.

Hémélytres plus uniment et un peu moins fortement ponctuées que le prothorax et l'écusson; ne couvrant pas toute la partie supérieure de la tranche de l'abdomen: celle-ci noire à sa partie interne, parée extérieurement d'une bordure festonnée, d'un jaune pâle, n'égalant pas la moitié de sa largeur. Membrane translucide.

Dessous du corps et pattes d'une couleur analogue à celle du dessus: extrémité des tibias et tarses bruns ou brunâtres.

HAB. les parties montagneuses du département du Rhône, sur les pins. Assez commun.

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *P. juniperi* LIN. Elle s'en distingue par la couleur de son corps qui n'est jamais franchement verte; par ses antennes noires sur les trois derniers articles et obscures sur le deuxième; par son bec prolongé jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau du ventre; par son prothorax chargé de deux tubercules plus marqués, creusé latéralement d'un sillon plus prononcé, n'offrant pas ordinairement sur les côtés la marque d'un rebord; par son écusson presque parallèle dans son tiers postérieur, plus obtus postérieurement; par ses hémélytres laissant la tranche en partie visible; par la bordure jaune de celle-ci plus étroite, etc.

Pentatoma melanocera.

Ovalis, subdepressa, flavo-testacea aut flavo-fuliginosa, nigro-punctata; scutello basi obscuriore, apice dilutiore, parte mediâ tumefactâ; prothoracis angulis posticis obtusis, illius anticæ capiteque nigro-subvittatis; margine abdominis hemelytris non aperto.

Long. 0,0133 (6 l.) Larg. 0,0078 (3 1/2 l.).

Corps ovale; ponctué; à peine convexe.

Tête d'un jaune pâle; ridée; marquée de points enfoncés noirs

ou noirâtres qui lui donnent une teinte d'un jaune fuligineux : ces points paraissant former une bordure latérale et trois bandes longitudinales postérieures, noirâtres.

Antennes noires ; à premier article d'un livide rosâtre.

Prothorax à angles postérieurs obtus ; d'un jaune pâle ; marqué de points noirs qui lui donnent une teinte fuligineuse ou légèrement bronzée : ces points formant sur la partie antérieure quatre sortes de bandes longitudinales : les médiales courtes : les latérales laissant le bord externe d'un jaune pâle, prolongées jusqu'aux angles postérieurs : ceux-ci, à peine aussi foncés que ceux de devant.

Écusson, sur sa partie médiale, d'une teinte analogue à celle du prothorax, plus noirâtre à la base, plus jaunâtre à l'extrémité ; tuméfié sur le tiers médiale environ de sa longueur, presque en forme d'accent circonflexe renversé : cette partie sillonnée dans son milieu.

Hémélytres d'un flave fuligineux ; débordées par la largeur de la tranche, à partir de l'extrémité du premier arceau ventral. Tranche ornée de bandes transversales noirâtres, confuses.

Dessous du corps d'un livide verdâtre : poitrine sans points noirs latéraux. *Pattes* : cuisses d'un livide jaunâtre : tibiae graduellement rougeâtres vers leur extrémité. *Tarses* de même couleur.

HAB. la Grande Chartreuse, Chamounix. Rare.

Obs. Elle a beaucoup de rapports avec la *P. nigricornis* FABR. On peut encore, avec plus ou moins de peine, reconnaître les bandes noires de la tête et du prothorax qui se remarquent sur celle-ci ; les taches de la base de l'écusson sont plus confuses. Mais elle s'éloigne de toutes les variétés qui nous sont connues de la *P. nigricornis* par une forme plus large ; par les angles du prothorax plus obtus, moins noirs ; par son écusson gonflé dans sa partie moyenne ; par ses hémélytres laissant la tranche visible sur toute sa largeur, à partir du bord postérieur du premier arceau.

FAMILLE DES **CORÉIDES.**GENRE **CHOROSOMA** 2^e division.

Antennes courtes, à dernier article en bouton ovale. — *Premier article des tarsi* seulement deux fois plus long que les suivants réunis.

Chorosoma brevicorne.

Lineaire, depressum, fortiter punctatum, griseum; capite prothoracique vittis quatuor obscuris, pectore abdomineque duabus lateralibus nigris; antennarum articulo ultimo medio infuscato.

Long. 0,0090 (4 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.)

Corps linéaire; plane; ponctué.

Tête en carré long; avancée en pointe entre les antennes; rugueusement ponctué; d'un gris jaunâtre, avec quatre bandes longitudinales obscures: deux, rapprochées sur le disque: deux, sur les côtés. *Yeux* déprimés; d'un gris obscur. *Bec* pâle, légèrement rembruni au milieu.

Antennes, courtes; à premier article très-épais; d'un gris testacé, avec le dernier article obscur au milieu.

Prothorax en carré long; un peu plus étroit en avant; pas plus large, à cette partie, que la tête; légèrement échancré à son bord antérieur; sinueux au milieu de sa base; caréné sur son disque; grossièrement ponctué; d'un gris jaunâtre; marqué de chaque côté de deux dépressions, occupées par des bandes longitudinales faisant suite à celles de la tête.

Ecusson cordiforme; d'un gris obscur.

Hémélytres souvent rudimentaires; de la largeur du prothorax à leur base; fortement ponctuées; d'un testacé grisâtre.

Abdomen sublinéaire; marqué sur le dos d'une bande longitudinale obscure.

Dessous du corps d'un gris testacé, avec deux bandes latérales noires.

Pattes pâles; finement ponctuées de noir.

HAB. les environs de Montpellier. Rare.

OBS. Les bandes obscures de la tête et du prothorax sont souvent effacées.

La forme du dernier article des antennes et celle des tarsez distinguent suffisamment les insectes de cette division des véritables *Chorosoma* CURTIS; ils semblent, par là, lier ces derniers aux *Myrmus* HAHN. Dans ces deux derniers genres, le premier article des tarsez est trois fois plus long que les suivants réunis.

FAMILLE DES LYGÉIDES.

Heterogaster depressus.

Subelongatus, depressus, bruneo-rubidus, parcius pube brevi lentè subvestitus; prothorace transversim depresso, posticè cinereo-rufescente, punctis rarioribus obscuris; ventre rufescente, anticè sulcato; pedibus livido-rufescentibus.

Long. 0,0078 (3 1/2 l.) larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps suballongé; plane; garni en dessous d'un duvet court, fin, laineux, couché, peu épais et peu apparent.

Tête brun rouge; finement rugueuse. *Yeux* bruns. *Bec* d'un livide testacé, à extrémité obscure; prolongé jusqu'au troisième arceau ventral.

Antennes d'un brun rouge, un peu plus claires que la tête.

Prothorax élargi d'avant en arrière; à peine échancré en devant; en ligne à peine arquée ou anguleuse en arrière, à la base; muni à celle-ci d'un rebord étroit, moins élevé que les parties situées au devant et par là peu apparent; presque plane; creusé vers le milieu de sa longueur d'un sillon ou dépression transversal; chargé d'un petit tubercule aux angles postérieurs;

d'un rouge brun sur sa moitié antérieure, d'un cendré rougeâtre sur la postérieure; assez densément ponctué sur la première, parcimonieusement sur la seconde.

Ecusson triangulaire; ruguleusement ponctué; d'un brun rouge.

Hémélytres d'un brun rouge à la base, plus rouges à l'extrémité de la corie: celle-ci chargée de deux nervures divergentes: l'externe, subparallèle au bord externe, prolongée, en s'affaiblissant, jusqu'à la membrane: cette dernière, translucide. Tranche de l'abdomen sensiblement relevée, non voilée par les hémélytres, variée de flave testacé et de rouge testacé.

Dessous du corps d'un rougeâtre livide; ponctué sur la poitrine, peu sensiblement sur le ventre: celui-ci creusé d'un sillon profond sur la ligne médiane de ses trois premiers arceaux, subcaréné sur les deux suivants.

Pattes d'un livide jaunâtre ou d'un jaune livide sur les cuisses, d'un livide rougeâtre ou d'un rouge testacé sur les tibias et les tarsi. *Ongles* noirs.

HAB. les montagnes du Lyonnais. Assez rare.

Pachymerus villosus.

Subelongatus, subdepressus, fusco-hirtus; capite aeneo; antennis nigris, articulis secundo et tertio fulvis; prothorace in medio transversim sulcato, anticè nigro, margine cinereo, posticè cinereo-fulvo, punctis obscuris; hemelytris cinereo-fulvis, macula subrotundata nigra: membrana nigra, maxima parte albo-marginata; corpore subtus et pedibus nigro-aeneis; tibiis et tarsibus anticis intermediisque fulvis.

Long. 0,0090 (4 l.) larg. 0,0022 (4 l.)

Corps suballongé; presque plane; hérissé de poils obscurs, plus rares sur la tête, plus longs sur le prothorax que sur les hémélytres.

Tête bronzée ; ponctuée ; chargée , sur sa partie postérieure , entre les ocelles , de deux lignes courtes longitudinales , élevées. *Yeux* noirs. *Bec* d'un noir bronzé.

Antennes hérissées de longs poils obscurs ; à premier et dernier articles noirs : les deuxième et troisième fauves : celui-là , obscur à son extrémité.

Prothorax sillonné transversalement sur son milieu ; élargi d'avant en arrière ; sensiblement sinueux ou entaillé , sur les côtés , à l'extrémité du sillon transversal ; d'un noir un peu velouté sur sa moitié antérieure , avec les bords antérieur et latéraux , et ordinairement deux taches discales , d'un cendré testacé ou cendré fauve ; de cette dernière couleur , et ponctué de noir ou d'obscur sur sa moitié postérieure ; chargé vers les angles postérieurs d'un tubercule noir , brillant.

Ecusson en triangle prolongé jusqu'aux deux cinquièmes environ de l'abdomen ; ponctué ; d'un noir un peu velouté.

Hémélytres d'un cendré testacé ou cendré tirant sur le fauve ou roussâtre ; marquées de petits points obscurs ; ornées vers l'angle postéro-interne de la corie d'une tache noire , subarrondie ou subtriangulaire , étendue au moins jusqu'aux deux tiers de la largeur. Membrane d'un noir un peu velouté ; parée d'une bordure blanche assez large , prolongée depuis l'angle postéro-interne de la dite membrane , presque jusqu'à l'angle postéro-interne de la corie.

Dessous du corps d'un noir bronzé , avec une tache d'un fauve cendré près de l'origine des hanches ; garni d'un duvet cendré , assez court , médiocrement épais , un peu frisé.

Pattes d'un noir bronzé : *tibias* et *tarses* antérieurs et intermédiaires , fauves.

HAB. les environs de Lyon. Peu commun.

Pachymerus adpersus.

Elongatus, ellipticus, depressus, tenuiter luteo-pubescent, niger; hemelytris et prothoracis basi luteis, nigro-punctatis; femorum tibiarumque summa basi testaceis; membranâ infuscatâ, luteo-variegatâ.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 à 3 1/2 l.), larg. 0^m,0022 à 0^m,0033 (1 à 1/2 l.).

Corps allongé; elliptique; déprimé; légèrement pubescent.

Tête convexe; d'un noir opaque; faiblement chagrinée; couverte d'une pubescence fine et jaunâtre. *Yeux* noirs. *Bec* noir, avec les articulations ferrugineuses.

Antennes noires, avec la base et le sommet du deuxième article ferrugineux.

Prothorax en carré long; échancré au bord antérieur; un peu plus étroit en devant; faiblement arrondi sur les côtés; largement rebordé à ces derniers; légèrement chagriné; noir, avec les rebords latéraux et la partie postérieure, testacés: celle-ci criblée de points enfoncés noirs: ceux-ci, laissant au milieu une ligne longitudinale étroite; lisse.

Ecusson en triangle allongé; chagriné; noir, avec l'extrémité postérieure testacée.

Hémélytres allongées; elliptiques; jaunâtres, avec l'angle postéro-externe de la corie, noir; couvertes de points enfoncés plus ou moins régulièrement disposés en lignes obliques; rebord latéral pâle, orné d'une petite tache obscure au tiers postérieur. Membrane enfumée, parsemée de petites taches pâles, plus ou moins confluentes.

Dessous du corps noir; avec une tache à la base des hanches et les sutures pectorales pâles.

Pattes noires, avec tous les genoux, la base des cuisses intermédiaires et postérieures, les tibias antérieurs et intermédiaires,

moins l'extrémité et la base des postérieurs, testacés. Tibias épineux : les antérieurs, seulement en dedans : les autres, des deux côtés. *Tarses* obscurs : les antérieurs et intermédiaires, ferrugineux à la base.

HAB. les environs de Cluny (Saône-et-Loire), Villebois (Ain).
Rare.

Obs. La membrane est quelquefois d'un brun clair, avec des taches pâles.

Cette espèce voisine du *P. Saturnius* Rossi, s'en distingue par sa forme plus étroite, ses élytres sans tache discoïdale et par sa membrane tachetée.

Pachymerus obscurus.

Ovato-oblongus, subdepressus, nigro-fuliginosus, breviter pilosus; antennis pedibusque nigris; hemelytris densè punctatis: membrana maculis basalibus duabus pallidis; spina femorum basi denticulata.

Long. 0^m,0036 (2 1/2 l) larg. 0^m,0019 (4/5 l).

Corps elliptique ou ovale oblong; subdéprimé; ponctué; d'un noir un peu luisant, garni de poils assez fins, couchés, un peu frisés, bruns ou d'un brun fauve, qui lui donnent une teinte d'un noir fuligineux.

Tête assez fortement ponctué; garnie à sa partie antérieure de poils avancés, plus longs. *Yeux* noirs; saillants. *Bec* noirâtre, à articulations roussâtres.

Antennes prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur du corps; hérissées de poils noirâtres, plus longs sur les deuxième et troisième articles; noires: dernière moitié du quatrième article à teinte cendrée.

Prothorax transversalement sillonné vers les trois cinquièmes de sa longueur; arrondi aux angles de devant; obtus aux postérieurs; élargi d'avant en arrière, sensiblement sinueux ou rétréci,

de chaque côté, à l'extrémité du sillon transversal; plus parcimonieusement ponctué en devant, plus fortement et plus densément après le sillon; chargé, vers les angles postérieurs, d'un petit tubercule luisant; entièrement d'un noir fuligineux.

Écusson de même couleur; densément et plus grossièrement ponctué; triangulaire; prolongé jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur de l'abdomen.

Hémélytres entièrement de la couleur de l'écusson; chargées chacune, en dehors de la clé, de trois nervures: les deux externes ayant une origine commune: l'interne de celles-ci, postérieurement raccourcie ou oblitérée: l'externe, aboutissant aux deux tiers externes de la largeur du bord postérieur de la corie; marquées de points rapprochés, moins gros que ceux de l'écusson, striément disposés sur la clé, aussi densément sur le reste, moins l'espace situé entre la première et la deuxième nervures. Membrane brune; ornée de deux taches d'un testacé livide: l'une à la base des deux nervures internes; l'autre, moins apparente, vers l'angle postéro-externe de la corie.

Dessous du corps noir; garni d'un duvet brun, fin et court; fortement ponctué sur la poitrine, ruguleusement et très-finement pointillé sur le ventre.

Pattes noires ou d'un noir fuligineux: trochanters et dessous des tarses, fauves: cuisses de devant armées, vers les trois quarts de leur côté interne, d'une épine précédée de petites dents, et denticulée elle-même presque jusqu'à la moitié de sa longueur: cette épine suivie, sur le même côté, de trois autres petites dents espacées; munies vers l'extrémité du côté externe de petites dents qui forment avec les précédentes une sorte de rainure dans laquelle est reçu le tibia.

HAB. les environs de Lyon. Rare.

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *P. chiragra*, FABR. Elle s'en distingue par ses hémélytres non tachées, plus fortement ponctuées; par ses antennes et ses pieds noirs; par

l'épine des cuisses armée à sa base antérieure de petites dents qui s'élèvent presque jusqu'à la moitié de sa longueur.

Pachymerus pilicornis.

Oblongus, depressus, rugoso-punctatus, opacus, nigro-fuscus; antennis, pedibus, prothoracis angulis posticis hemelytris que obscuro-ferrugineis: his disco fuscior; membranâ obscurâ; antennis pedibusque villosis-hirtis.

Long. 0,0033 à 0,0043 (1 1/2 à 2 l.) larg. 0,0008 à 0,0017 (1/3 à 3/4 l.).

Corps oblong; déprimé.

Tête d'un noir opaque; fortement et rugueusement ponctuée. *Yeux* saillants, noirs. *Bec* d'un testacé ferrugineux.

Antennes assez épaisses; à peine de la longueur de la moitié du corps; d'un brun ferrugineux; hérissées de longs poils.

Prothorax en carré long; échancré en devant; largement arrondi aux angles antérieurs; convexe en avant, transversalement déprimé en arrière; légèrement sinueux sur les côtés, au devant des angles postérieurs; faiblement et parcimonieusement ponctué sur le disque, plus fortement et plus densément sur les côtés et à la base; noir, avec les angles postérieurs d'un ferrugineux obscur.

Ecusson brun; fortement ponctué.

Hémélytres ovalaires; fortement chagrinées; ferrugineuses, avec le disque plus obscur. Membrane rembrunie, avec l'angle sutural, les nervures et les bords, un peu plus pâles.

Dessous du corps noir: anus ferrugineux, chez la ♀.

Pattes hérissées de longs poils; d'un ferrugineux obscur, avec les tibias et les tarse, plus clairs. Cuisses antérieures très-épaisses, dentées en dessous.

HAB. les montagnes du Beaujolais, Bugey. Rare.

OBS. Cette espèce diffère du *P. sylvestris* LINN. par sa taille

une fois moindre, par son prothorax plus convexe, plus large en avant, et par ses antennes hérissées de poils.

Pachymerus quinque-maculatus.

Subdepressus, obovalis, anticè angustatus, fusco-ferrugineus; humeris pallidis; membranâ obscurâ, maculis tribus pallidis.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0018 (3/4 l.)

Corps obovale; rétréci en avant; subdéprimé.

Tête allongée; conique; fortement et rugueusement ponctuée; noire; avec une tache ferrugineuse en avant. *Yeux* bruns. *Bec* obscur.

Antennes obscures, avec l'extrémité du premier article et le milieu du deuxième, obscurs.

Prothorax en cône allongé; tronqué en devant, transversalement sillonné sur son milieu; fortement ponctué; d'un ferrugineux obscur, avec la moitié postérieure et le bord antérieur, plus clairs.

Écusson noir; rugueux.

Hémélytres un peu plus larges à leur base que le prothorax; notablement élargies jusqu'au tiers postérieur; chagrinées; d'un brun ferrugineux, plus obscur vers l'angle sutural de la corie; ornées d'une tache humérale pâle; marquées sur la clé, de chaque côté de l'écusson, de deux séries de points enfoncés, noirs. Membrane obscure; parée de trois taches pâles: une, à l'angle sutural: deux latérales, vers l'extrémité de la corie.

Dessous du corps noir, avec une tache pâle, à l'insertion des hanches.

Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus obscures.

HAB. l'ancien Beaujolais (Rhône). Très-rare.

Pachymerus ferrugineus.

Oblongus, subdepressus, punctatus, glaber, ferrugineus; hemelytris post scutellum dilutioribus, apice obscuris; rostro pedibusque resinaceis; prothorace versus tertiam partem transversim sulcato, basi emarginato et histriato, lateribus marginato. Femoribus anticis externè dimidiâ parte posticâ dentatis.

Long. 0,0031 (1 $\frac{2}{3}$ l.) larg. 0,0008 ($\frac{1}{3}$ l.).

Corps oblong; subdéprimé; glabre.

Tête d'un rouge brun; densement et grossièrement ponctuée.

Yeux noirs; saillants. *Bec* d'un jaune de résine.

Antennes aussi longues environ que les trois quarts du corps; hérissées de poils obscurs, fins et assez longs; fauves, à dernier et parfois à premier article, un peu plus clairs.

Prothorax transversalement sillonné des deux tiers aux trois quarts de sa longueur; marqué après son bord antérieur d'une dépression ou ligne transversale en arc dirigé en arrière; élargi d'avant en arrière; subarrondi aux angles de devant, obtus aux postérieurs; creusé près des bords latéraux d'une ligne étroite, longitudinale, laissant entre elle et le bord latéral une sorte de rebord relevé moins étroit ou assez large jusqu'au sillon transversal, graduellement rétréci postérieurement à partir de ce sillon; échancré à la base sur les trois cinquièmes médiales de la largeur de celle-ci; noté, à chaque extrémité de cette échancrure, d'un petit sillon longitudinal avancé jusqu'au transversal, en se liant à la ligne juxta-latérale, ou en se rapprochant d'elle; d'un rouge brun; un peu moins fortement ponctué que la tête, et, comme elle, obsolètement pointillé dans les intervalles de ces points.

Ecusson en triangle, prolongé à peine au delà de la longueur de l'abdomen; de la couleur du prothorax; ponctué comme lui;

chargé d'une petite carène longitudinale, sur sa moitié postérieure.

Hémélytres sensiblement élargies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, arrondies postérieurement, prises ensemble; ponctuées assez fortement dans leur tiers ou moitié basilaire, presque imperceptiblement et densément pointillées et obsolètement ponctuées postérieurement; d'un rouge brun à la base jusque vers les deux tiers de l'écusson, ensuite d'un fauve jaune de gomme ou de résine, graduellement brunes à leur partie postérieure; souvent plus claires latéralement, par transparence; chargées chacune, en dehors de la clé, de deux nervures: l'une, voisine de la clé: l'autre, subhumérale, très-courte. Membrane fauve, à base tirant sur le jaune de gomme.

Dessous du corps ponctué et d'un rouge brun sur la poitrine, lisse et plus clair sur le ventre.

Pattes presque d'un jaune de gomme; hérissées de poils fins, livides. Cuisses de devant armées d'une épine vers les quatre cinquièmes de la longueur de leur côté interne; munies sur la seconde moitié de leur côté externe d'une rangée de petites dents: l'antérieure ou celle située vers la moitié de la longueur, plus prononcée.

HAB. les environs de Lyon, peu commune.

Stenogaster collaris.

Oblongus, subdepressus; capite rugoso, nigro; prothorace in medio transversim sulcato, punctato, albo-livido, antè scutellum nigro-fasciato; hemelytris submembranaceis, albo-lividis.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.) larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; luisant.

Tête noire; rugueusement ponctuée. *Yeux* noirs; saillants.
Bec noir.

Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps ; brunes : extrémité du premier article, deuxième, et base du troisième, d'un fauve livide.

Prothorax élargi d'avant en arrière ; tronqué à son bord antérieur ; émoussé aux angles postérieurs, peu ou point à ceux de devant ; transversalement sillonné dans son milieu ; ponctué ; d'un blanc livide au bord antérieur et dans sa seconde moitié, noir entre la bordure antérieure et le sillon transversal.

Ecusson triangulaire ; prolongé jusqu'au sixième de l'abdomen ; densément ponctué et noir sur les deux cinquièmes basilaires, d'un livide testacé, et moins ponctué postérieurement.

Hémélytres à corie submembraneuse, à peine prolongée à la suture jusqu'au tiers de la longueur de l'abdomen ; d'un blanc livide ainsi que la membrane.

Dessous du corps et *Pattes* d'un blanc livide : poitrine et partie médiale des cuisses, obscures.

HAB. le midi de la France.

Stenogaster tenuis.

Angustatus, subdepressus, niger; hemelytris membranque pallidis, pedibus testaceis, femoribus piceis; prothorace latè foveolato.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0008 (1/3 l.).

Corps étroit ; subdéprimé.

Tête allongée ; conique ; rugueuse ; fortement ponctuée ; d'un noir opaque, avec quelques poils obscurs sur les côtés. *Yeux* bruns. *Bec* ferrugineux, obscur à l'extrémité.

Antennes à peine de la longueur de la moitié du corps ; pubescentes ; brunes, avec le milieu du deuxième article d'un ferrugineux obscur.

Prothorax allongé ; antérieurement rétréci ; échancré en devant ; fortement ponctué ; creusé sur son disque et un peu en

avant, d'une large fossette ; d'un noir brillant, avec le bord et les angles postérieurs d'une couleur de poix ferrugineuse ; garni, sur les côtés, de longs poils obscurs.

Ecusson noir ; fortement ponctué.

Hémélytres de la largeur du prothorax, à leur base ; subparallèles ; finement chagrinées ; d'un testacé pâle, ainsi que la membrane : la clé obscure et ponctuée à sa base.

Dessous du corps noir, avec la base du ventre d'un ferrugineux obscur.

Pattes testacées, avec les cuisses couleur de poix : les antérieures très-épaisses, dentées en dessous.

HAB. les environs d'Aiguemortes (Gard). Très-rare.

OBS. Cette espèce diffère du *S. ditomoides* HERR. SCHÆFF. par sa taille moindre, plus étroite, et par ses élytres non rembrunies sur les côtés.

Anthocoris pilicornis.

Breviter ovalis, subdepressus, pubescens, coriaceus, piceus; hémélytris fusco-testaceis; pedibus pallidioribus, femoribus infuscatis.

Long. 0,0022 (1 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps en ovale court ; subdéprimé ; couvert d'une pubescence grisâtre.

Tête transversale ; chagrinée ; couleur de poix. *Yeux* noirs. *Bec* court ; testacé.

Antennes courtes ; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; velues ; couleur de poix, avec les deux premiers articles plus clairs.

Prothorax court ; transversal ; antérieurement rétréci ; légèrement échancré au bord antérieur, fortement à la base ; obsolètement chagriné ; couleur de poix, et marqué sur son milieu d'un léger sillon transversal.

Ecusson chagriné ; noir.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base ; en ovale court ; finement chagrinées ; d'un testacé plus ou moins obscur, avec l'appendice couleur de poix. Membrane obscure.

Dessous du corps couleur de poix, avec l'anus ferrugineux.

Pattes pubescentes ; testacées, avec les cuisses quelquefois obscurcies.

HAB. les environs de Lyon et autres lieux des départements du Rhône et de l'Ain. Assez commun.

OBS. Cette espèce et la suivante diffèrent essentiellement de leurs congénères par le bec plus épais et beaucoup plus court, et semblent devoir constituer une coupe nouvelle (*Brachysteles*), dans laquelle viendrait aussi se placer l'*Anth. truncatellus* HERR. SCHEFF.

Anthocoris testaceus.

Oblongus, subdepressus, pubescens, testaceus, oculis nigris; antennis pilosis, articulo primo secundique apice obscuris. Membrana pallida.

Long. 0,0028 (1 1/4 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong ; subdéprimé ; couvert d'une pubescence jaunâtre, assez serrée.

Tête transversale ; légèrement chagrinée ; testacée. *Yeux* noirs. *Bec* court ; testacé.

Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ; garnies de poils assez longs, grisâtres ; testacées, avec le premier article et l'extrémité du deuxième, plus obscurs : les deux derniers, grêles.

Prothorax transversal, conique ; légèrement échancré à son bord antérieur, fortement à la base ; lisse antérieurement, chagriné postérieurement et sur les côtés ; marqué sur son milieu d'un sillon transversal, obsolète.

Ecusson grand ; convexe ; obsolètement chagriné ; d'un testacé ferrugineux.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base, un peu plus larges au milieu ; chagrinées ou comme obsolètement ponctuées ; testacées. Membrane pâle.

Dessous du corps d'un testacé ferrugineux.

Pattes pubescentes ; testacées.

HAB. les environs de Lyon et autres lieux du département du Rhône. Commun sur les pins, en automne.

Obs. Cette espèce, voisine de l'*Anth. fasciatus* HERR. SCHAEFF. s'en distingue par la couleur de la tête, du prothorax et de la membrane.

Xylocoris latior.

Oblongo-ovalis, depressus, nitidus, niger ; geniculis, tibiis, tarsis hemelytrorumque fasciâ mediâ luteis. Membrana pallidâ, translucidâ.

Long. 0,0022 (1 l.) larg. 0,0014 (1/2 l.).

Corps ovale-oblong ; déprimé ; brillant.

Tête allongée ; presque lisse ; noire ; convexe. *Yeux* noirs. *Bec* obscur, avec l'extrémité pâle.

Antennes velues ; obscures : articulations pâles.

Prothorax transversal ; court ; antérieurement rétréci ; noir ; finement chagriné ; marqué, sur son milieu, d'une impression transversale.

Ecusson grand ; noir ; postérieurement déprimé.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base ; subparallèles ; finement pubescentes ; noires, parées, à leur côté interne, d'une bande d'un testacé pâle, s'élargissant depuis l'angle huméral jusqu'à la membrane : celle-ci, diaphane.

Dessous du corps et *cuisse*s d'un noir de poix : *genoux, tibiis* et *tarses*, testacés.

HAB. Cluny (Saône et Loire). Rare. Sous les écorces de chêne.

Obs. Cette espèce, intermédiaire entre les *X. ater* DUF. et *X. albipennis*, HERR. SCHÆFF., diffère du premier, par sa forme plus large; du dernier, par son prothorax beaucoup plus rétréci en avant; et, de tous deux, par la couleur des élytres.

FAMILLE DES CAPSIDES.

Miris megatoma.

Elongatus, subdepressus, flavo-testaceus; antennarum articulo primo secundi dimidia parte longiori.

Long. 0,0078 (3 1/2 l.) larg. 0,0015 (3/5 l.).

Corps allongé; subdéprimé; sans ponctuation distincte; entièrement d'un blond testacé, mat.

Tête creusée, entre les yeux, d'un sillon longitudinal obscur, prolongé jusqu'à sa partie postérieure, en se rétrécissant et s'affaiblissant dans son milieu; marquée, après les yeux, d'une dépression transversale. *Yeux* gris, du moins après la mort.

Antennes hérissées de poils obscurs; à premier article égal aux deux tiers du suivant.

Prothorax échancré en devant; tronqué à la base; élargi d'avant en arrière; rayé d'une ligne transversale un peu après le bord antérieur; noté vers les trois cinquièmes d'une dépression moins apparente.

Ecusson, Hémélytres, Dessous du corps et Pattes, sans taches: ces dernières garnies de poils pâles.

HAB. les environs de Lyon. Rare.

Obs. Elle se distingue de toutes les espèces voisines par la grandeur du premier article des antennes.

Capsus frontalis.

Elongatus, *depressus*, *tenuiter pubescens*; *prothorace albido*, *vittis duabus cinereo-nebulosis*; *hemelytris cinereo-nebulosis*, *marginé albo*; *fronte et corpore subtùs roseis*; *antennis pedibusque pallidis*.

Long. 0,0059 (2 $\frac{2}{3}$ l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps allongé; déprimé; garni de poils livides, fins, couchés, peu ou point apparents sur les hémélytres, plus rares sur la tête et le prothorax.

Tête d'un blanc livide à sa partie antérieure et postérieure; rose ou d'un rouge de chair sur le front. *Yeux* bruns. *Bec* nébuleux.

Antennes au moins aussi longuement prolongées que l'abdomen; d'un blanc testacé, avec les deux derniers articles nébuleux; garnies d'un duvet fin et obscur; à premier article égal aux deux cinquièmes du suivant: celui-ci, un peu moins gros à son extrémité.

Prothorax marqué de deux sillons transversaux non prolongés jusqu'aux bords latéraux: l'un, au tiers: l'autre, aux deux tiers; d'un blanc livide, orné de deux bandes longitudinales, rapprochées du bord externe, rosées près du bord antérieur, nébuleuses postérieurement.

Ecusson d'un blanc livide; rayé d'un sillon transversal, vers les deux septièmes de sa longueur.

Hémélytres chargées d'une côte longitudinale, naissant de l'épaule, prolongée jusqu'à la membrane, en s'écartant graduellement du bord externe, dont elle est distante à son extrémité des deux cinquièmes de la largeur; d'un blanc livide, en dehors de cette côte, inégalement fuligineuses sur le reste de leur surface. *Membrane* livide.

Dessous du corps rosé ou couleur de chair, avec le bord des arceaux du ventre, blanchâtre.

Pattes d'un blanc livide ou flavescent.

HAB. les parties méridionales et occidentales de la France.
Reçu de M. Perris de Mont-de-Marsan.

Capsus coxalis.

Oblongus, subdepressus, pubescens, subcarneus aut testaceo-flavus; hemelytris in medio maculâ obliquè transversâ, appendiceque basi, albis; antennarum articulo primo sequentis ferè dimidiam partem æquante; pedibus roseis albo-punctatis: coxis flavescentibus.

Long. 0,0051 (2 1/3 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong; subdéprimé; garni de poils noirs ou obscurs, couchés, peu épais et médiocrement apparents.

Tête presque couleur de chair, ou d'un testacé flavescent, avec la base du bec d'un blanc livide. *Yeux* noirs. *Bec* d'un flave carné.

Antennes presque couleur de chair, ponctuées de blanc; à base blanchâtre, ornée d'un anneau de couleur semblable vers les deux tiers de sa longueur; à premier article égal au moins aux deux cinquièmes du suivant: celui-ci de grosseur à peu près uniforme.

Prothorax presque couleur de chair; rayé d'une ligne transversale vers le tiers de sa longueur.

Ecusson, Hémélytres et appendice, presque couleur de chair: les hémélytres, ornées chacune d'une tache blanche, obliquement transversale, prolongée, en se rétrécissant, de la moitié environ du bord externe de la corie, presque à l'extrémité du sillon de la clé: l'appendice, à moitié antérieure au moins, blanche. Membrane hyaline, à extrémité grisâtre.

Dessous du corps rose.

Pattes roses, ponctuées de blanc: hanches d'un flave blanchâtre.

HAB. le midi de la France.

Capsus hieroglyphicus.

Breviter ovalis, depressus, anticè angustior, fusco-pubescent, niger; capituli maculâ, prothoracis vittis tribus, hemelytrorum duabus luteo-testaceis.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.) larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps court; obovale, rétréci en devant; déprimé; pubescent.

Tête allongée; conique; convexe; noire; ornée, entre les yeux, d'une tache pâle en forme de chevron. *Yeux* d'un brun clair. *Bec* noir.

Prothorax en cône tronqué; légèrement échancré et fortement rebordé en devant; étranglé à son tiers antérieur; chagriné; noir, avec le rebord et trois larges bandes longitudinales d'un testacé pâle: l'une, médiane, rétrécie dans son milieu: les deux autres, près des bords latéraux, larges à la base, raccourcies et graduellement rétrécies postérieurement.

Écusson noir; convexe.

Hémélytres déprimées; de la largeur du prothorax à leur base; sensiblement dilatées jusqu'au tiers postérieur; noires, avec l'appendice et deux bandes longitudinales d'un testacé pâle: une, interne, naissant de la base, longeant l'écusson et la suture: l'autre, partant de l'angle huméral et suivant le bord externe jusqu'à l'appendice, où elle se réunit à la première. Membrane rudimentaire; coriace; noire.

Dessous du corps et pattes noires: celles-ci, pubescentes.

HAB. les Pyrénées. Très-rare.

Capsus picticornis.

Oblongus, subdepressus, breviter pubescens, ferrugineo-testaceus; capituli maculis quinque, thoracis duabus maculis ocellatis, nigris; antennis apice infuscatis, basi testaceis, brunneo pictis; appendice summâ tarsisque obscuris.

Long. 0,0067 (5 l.) larg. 0,0039 (1 3/4 l.).

Corps oblong; subdéprimé; finement pubescent.

Tête conique; convexe; testacée, ornée de cinq taches noires: une, antérieure, en fer à cheval: deux, grandes, latérales, réniformes, joignant les yeux à leur partie postérieure: une, petite, de chaque côté, entre les yeux et le tubercule antennifère. *Yeux* d'un brun clair. *Bec* testacé, à extrémité obscure.

Antennes testacées, avec quelques taches, le sommet des deuxième et troisième articles et le quatrième, obscurs.

Prothorax transversal; conique, légèrement échancré en devant; d'un testacé ferrugineux; paré sur son milieu d'une ligne longitudinale pâle; orné en devant de deux cicatrices ocellées, noirâtres.

Ecusson ferrugineux; à base obscure, à pointe pâle.

Hémélytres testacées; ornées d'une tache obscure, vers l'appendice: celui-ci, pâle à la base, marqué postérieurement d'une tache enfumée.

Dessous du corps ferrugineux; noté de quelques taches plus obscures. *Mésosternum* noir.

Pattes testacées: cuisses roses, avec quelques mouchetures plus obscures à l'extrémité. *Tibias* épineux. *Tarses* rembrunis.

HAB. la Suisse. Très-rare.

Obs. Cette espèce, voisine du *C. pratensis* FABR. s'en distingue par la couleur des antennes et de la tête; par ses cuisses non annelées de brun à l'extrémité. L'appendice est aussi plus obscur.

Capsus bicolor.

Ovalis, anticè angustior, subdepressus, nitidus, niger; antennarum basi, capite prothoracisque apice testaceis.

Long. 0,0022 à 0,0028 (1 à 1 1/4 l.) larg. 0,0011 à 0,0015 (1/2 à 2/3 l.)

Corps ovale; rétréci en avant; subdéprimé; brillant.

Tête transversale ; conique ; testacée : vertex noir. *Yeux* noirâtres. *Bec* testacé : base , articulations et extrémité , obscures.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps ; légèrement pubescentes ; testacées , avec les deux derniers articles obscurs.

Prothorax transversal ; en cône tronqué ; légèrement sinué au milieu du bord antérieur ; finement chagriné , et comme obsolètement ponctué ; testacé , avec la partie postérieure noirâtre.

Ecusson noir ; finement chagriné.

Hémélytres de la longueur du prothorax à leur base ; dilatées à leur milieu ; brillantes ; chagrinées ; noires : appendice de même couleur. Membrane fortement enfumée. Ailes irisées de violâtre.

Dessous du corps noir : prosternum , hanches et *pattes* testacées : extrémité des tarses obscure. *Tibias* armés , surtout en dehors , de quelques épines noires.

HAB. le Languedoc. Commun.

Obs. Cette espèce varie pour la couleur du prothorax , qui souvent est entièrement testacé ; d'autres fois presque entièrement noir , moins le bord antérieur.

Elle ressemble à l'*Alobossus* AMYOT pour la forme , et au *C. luteicollis* , PANZER , pour la couleur. Elle diffère du premier par sa structure plus étroite ; par la couleur de la tête , du prothorax et des cuisses. Elle s'éloigne du dernier , par ses antennes moins grêles , une fois plus courtes , et par ses yeux moins saillants.

Capsus eruentatus.

Oculis , subdepressis , aureo-pubescentibus , sanguineis ; antennarum basi pedibusque testaceis : his obscuro-guttatis ; membrana infusata , maculis duabus lateralibus pallidis.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0017 à 0,0022 (3/4 à 1 l.)

Corps ovale ; subdéprimé ; couvert d'une pubescence dorée entremêlée de quelques points obscurs.

Tête transversale; conique; convexe; rougeâtre, avec quelques points bruns obsolètes, dont un, au milieu du front, plus apparent. *Yeux* noirs. *Bec* testacé, à extrémité obscure.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps; testacées, avec une tache au premier article, le sommet du deuxième, et les deux derniers, obscurs.

Prothorax transversal; en cône tronqué; rougeâtre, avec quelques points bruns obsolètes.

Ecusson rougeâtre.

Hémélytres de la largeur du prothorax; oblongues; subparallèles chez le ♂, ovales chez la ♀; d'un rouge clair, avec la partie interne plus obscure: appendice d'un rouge de sang, avec l'articulation pâle. Membrane enfumée; ornée, au bord extérieur, de deux taches transversales pâles.

Dessous du corps rougeâtre, lavé de taches plus claires et d'autres plus obscures chez le ♂: mésosternum et base du ventre noirâtres chez la ♀.

Pattes testacées: extrémité des cuisses et base des tibias, rosés: les premières, variées de points bruns: les derniers annelés de même couleur, épineux en dehors. Extrémité des tarses obscure.

HAB. le département du Rhône. Rare.

OBS. Cette espèce ressemble beaucoup au *C. roseus*, FAB. et au *C. rubricatus*, HAHN. Elle s'en distingue par ses cuisses mouchetées de brun et par sa pubescence plus serrée.

Capsus lineellus.

Breviter ovalis, subdepressus, fusco-pilosus, rubro-variegatus; hemelytrorum vittis sex obliquis et appendice rubris; membranâ leviter infuscatâ; pedibus parçè nigro-punctatis.

Long. 0^m,0045 (2 l.) larg. 0^m,0022 (1 l.)

Corps en ovale court; subdéprimé; garni de poils obscurs.

Tête conique ; postérieurement bispinueuse ; testacée ; ornée sur le front de deux grandes taches formées de linéoles rougeâtres ; parée d'une petite tache et de deux linéoles brunes sur le devant, et de quatre autres taches de même couleur sur le vertex : celles-ci, quelquefois confluentes, disposées sur une ligne transversale légèrement arquée.

Antennes pubescentes, un peu plus longues que la moitié du corps ; testacées, avec la base et le sommet du premier article, l'extrémité des deuxième et troisième, et le quatrième, obscurs.

Prothorax court ; transversal ; en cône tronqué ; légèrement échancré en devant ; d'un testacé mêlé de rougeâtre ; marqué en devant de petites taches ferrugineuses et de deux cicatrices noires, en forme de *c* renversé.

Ecusson testacé, avec la base et deux bandes longitudinales, rougeâtres.

Hémélytres testacés ; ornées de six bandes longitudinales, étroites, rougeâtres : la troisième, à partir du bord latéral, interrompue : appendice rouge. Membrane légèrement rembrunie, parée d'une tache latérale pâle.

Dessous du corps testacé ; mélangé de rougeâtre chez la ♀, plus obscur chez le ♂.

Pattes testacées, marquées de points noirs. *Tibias* épineux. *Tarses* obscurs à l'extrémité.

HAB. les environs de Nîmes. Rare.

Capinus aurora.

Breviter ovalis, subdepressus, parca fusco-pilosus, testaceus, rubro-variegatus; hemelytris et appendice rubris: hoc basi pallido; pedibus nigro-punctatis.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0017 (3/4 l.)

Corps en ovale court ; subdéprimé ; garni de quelques poils obscurs.

Tête transversale; conique; testacée, parsee de quelques taches et de quelques linéoles transversales rougeâtres. *Yeux* noirs. *Bec* d'un testacé rougeâtre, obscur à l'extrémité.

Antennes un peu plus longues que la moitié du corps; testacées; à premier article annelé de brun.

Prothorax transversal; en cône tronqué; testacé, avec les bords rougeâtres; varié, sur le disque, de petites taches brunes.

Ecusson grand; testacé, à base rougeâtre; à extrémité marquée de petites taches de même couleur.

Hémélytres ovalaires; de la largeur du prothorax à la base; testacées, légèrement rougeâtres près de la suture, plus sensiblement vers l'extrémité: appendice d'un rouge vif, à base pâle. Membrane pâle, avec la base, une tache latérale, et l'extrémité, rembrunies.

Dessous du corps d'un testacé mêlé de rougeâtre: mésosternum noir.

Pattes testacées; marquées de points noirs. *Tibias* armés d'épines de la même couleur. *Tarses* à extrémité obscure.

HAB. les environs de Montpellier. Rare.

Obs. Cette espèce diffère du *C. sanguineus* FALL. par son appendice coloré, tandis que cette partie est entièrement pâle dans cette dernière espèce.

Capsus irroratus.

Ellipticus, subdepressus, pubescens, albido-testaceus; prothoracis basi hemelytrisque obscure guttatis; appendice membranacea lineola sanguinea notata; membrana infusata, maculis duabus pallidis; femoribus posticis apice infuscatis.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps elliptique; subdéprimé; pubescent.

Tête conique; convexe; d'un testacé clair. *Yeux* gros; noirs. *Bec* testacé, à extrémité noire.

Antennes grêles; aussi longues que le corps; pâles, avec le premier article marqué de traits obscurs.

Prothorax transversal; en cône tronqué; d'un testacé clair; couvert de petites taches obscures, sur ses côtés et sur sa partie postérieure.

Écusson grand; à base rosée; noté, à l'extrémité, de quelques petites taches obscures.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base; d'un testacé grisâtre; couvertes de petites taches obscures, plus rares autour de l'écusson. Appendice membraneux, paré d'une linéole d'un rouge vif au milieu du bord interne. Membrane légèrement rembrunie, marquée de deux grandes taches latérales pâles: l'une, joignant l'appendice: l'autre, un peu avant l'extrémité.

Dessous du corps d'un testacé obscur, avec l'anus plus clair.

Pattes pâles: genoux, extrémité des tibias et des tarses, obscurs: extrémité des cuisses marquée de petites taches de teinte analogue: les postérieures, rembrunies dans leur dernière moitié. *Tibias* armés d'épines noires.

HAB. la Bresse. Très-rare.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *C. molliusculus*, FALL.; mais chez ce dernier, l'appendice n'est pas membraneux, il n'offre pas de linéole rouge, et les cuisses postérieures ne sont pas rembrunies.

Capsus anticus.

Oblongus, subdepressus, nebuloso-hirtus; capite nigro, margine oculorum flavo; antennarum articulo primo aurantiaco, basi nigro, sequentibus fuscis; prothorace flavo testaceo, margine antico flavo, maculis duabus coadunatis, nigris; hemelytris flavo-testaceis, appendice aurantiaco; pedibus flavo-testaceis, femorum basi, tiliarum apice tarsisque nigris.

Long. 0,0067 (3 l.) larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps oblong ; subdéprimé ; hérissé en dessus de poils obscurs.

Tête noire ; ornée au côté interne des yeux d'une bande longitudinale d'un beau jaune , anguleusement dilatée à son angle postéro-interne, de manière à rétrécir la partie noire du milieu du front : bord postérieur des yeux , jaune. *Yeux* brillants ; noirs. *Bec* noir , à premier article jaunâtre.

Antennes à premier article égal environ au quart du deuxième ; d'un jaune orangé , à base noire ; hérissé au côté interne de poils plus longs que les suivants : ceux-ci , assez brièvement hérissés de poils obscurs : le deuxième , d'un brun testacé à la base , noir à l'extrémité : les suivants , noirs.

Prothorax tronqué en devant ; rayé , après le bord antérieur , d'une ligne transversale assez profonde , laissant entre elle et le bord antérieur une sorte de collier jaune ; d'un flave roussâtre ou jaune testacé sur le reste de sa surface ; paré de deux taches noires , presque en forme de triangle transversal , liées chacune à la raie transversale précitée , ordinairement isolées du bord externe , contiguës ou à peu près sur la ligne médiane , en laissant dans ce point , entre leur bord antérieur , un petit espace obtriangulaire jaune.

Ecusson triangulaire ; jaune ; prolongé environ jusqu'au cinquième de la longueur des hémélytres.

Hémélytres chargées , en dehors de la clé , de deux faibles nervures postérieurement divergentes et non prolongées jusqu'à l'extrémité de la corie ; d'un flave roussâtre ou jaune testacé : appendice d'un flave orangé. Membrane légèrement nébuleuse : nervure de la cellule d'un flave orangé.

Dessous du corps jaune sur l'antépectus , et paré sur les côtés de celui-ci d'une bande longitudinale noire ; noir sur les autres parties pectorales , avec diverses taches latérales , jaunes ou jaunâtres. *Ventre* jaune , orné latéralement , au bord antérieur des

arceaux, d'une bande brune non prolongée jusqu'à la marge : base de la plaque anale, noire.

Pattes : hanches jaunes, à taches noirâtres : cuisses et tibias d'un flave roussâtre ou orangé : base des cuisses, extrémité des tibias et tarses, noirs ou noirâtres.

HAB. le midi de la France. Assez commun.

Capsus nigriceps.

Elongatus, depressus, pubescens; capite pectore et abdomine nigris; antennis, prothorace scutelloque luteo-flavis; hemelytris livido-flavescentibus aut flavescenti-nebulosis; membranâ obscurâ, maculâ basali lividâ; pedibus albo-flavescentibus.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.) larg. 0,0016 (2/3 l.).

Corps allongé; déprimé; garni en dessus de poils jaunâtres, fins, couchés, médiocrement épais.

Tête glabre ou presque glabre; noire, avec la partie postérieure obscurément jaunâtre. *Yeux* noirs. *Bec* d'un livide flavescent.

Antennes aussi longuement prolongées que l'abdomen; flaves ou d'un flave pâle: premier article noir en dessus à la base, égal environ au quart du suivant: celui-ci, graduellement un peu moins grêle à son extrémité.

Prothorax jaune; rayé d'un sillon transversal vers le tiers de sa longueur.

Ecusson triangulaire; jaune.

Hémélytres d'un livide jaunâtre sur les parties qui débordent le corps, paraissant nébuleuses, par l'effet de la transparence, sur celles qui le couvrent: appendice à peine plus pâle. Membrane nébuleuse, ornée d'une tache d'un blanc livide, bordant la moitié externe de sa base.

Dessous du corps noir.

Pattes d'un blanc flavescent.

HAB. les parties méridionales de la France. Découvert par M. Perris de Mont-de-Marsan.

Capsus macula-rubra.

Oblongus, subdepressus, glaber; capite prothoracisque parte antica flavo-resinaceis, hujus parte posteriore viridi-pallida; hemelytrorum clavo subfusco, corio viridi-pallido, posticè carneo: appendice livido: membranâ carneâ, nervis lividis; corpore subtus et pedibus viridi-pallidis.

Long. 0,0051 (2 1/3 l.) larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; glabre.

Tête d'un flave livide; luisant. *Yeux* bruns; saillants. *Bec* d'un livide verdâtre.

Antennes à premier article égal au moins au quart du deuxième; brun ou d'un brun livide, ainsi que celui-ci: les suivants pâles: le deuxième, de même grosseur sur toute sa longueur.

Prothorax rayé transversalement, vers le tiers de sa longueur, d'une ligne interrompue dans son milieu; d'un flave livide au devant de celle-ci, d'un vert pâle postérieurement.

Ecusson en triangle prolongé à peine jusqu'au cinquième des hémélytres; d'un vert pâle.

Hémélytres d'un livide brun sur la clé; d'un vert pâle sur le reste de la corie, avec l'extrémité de celle-ci parée d'une bande transversale d'un rouge de chair: appendice d'un blanc livide. Membrane carnée, à nervures d'un blanc livide.

Dessous du corps et *pattes* d'un vert pâle ou livide: tibiais armés de petites épines noires: tarses d'un vert rougeâtre.

HAB. les environs de Lyon. Peu commun.

Capsus Perrisi.

Ovalis, subdepressus, niger, flavo-pubescent; antennis pallidis; hemelytrorum appendice et membrana macula basali albida; corpore subtus et femoribus nigris: tibiis albido-testuceis, fulvo annulatis.

Long. 0,0039 (1 3/4 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovalaire; subdéprimé; garni en dessus de poils couchés d'un blanc flavescent ou mi-doré, médiocrement épais, mais très-apparents.

Tête noire; ornée à sa partie postérieure d'une ligne transversale blanchâtre, étroite, peu apparente. *Yeux* noirs. *Bec* fauve ou testacé.

Antennes un peu moins longuement prolongées que l'abdomen; flaves ou d'un blanc testacé; à premier article obscur, à peine plus grand que le quart du suivant: celui-ci, graduellement et à peine plus gros à son extrémité.

Prothorax assez convexe; noir.

Ecusson de même couleur.

Hémélytres noires ou d'un noir brun; offrant chacune à certain jour, par l'effet de la translucidité, une ligne d'un roux brunâtre, naissant de l'épaule et longitudinalement prolongée jusqu'à l'appendice, au tiers externe de la largeur. Appendice d'un noir brun, orné à la base d'une bordure d'un blanc livide, moins étroite dans son milieu. Membrane brunâtre, ornée d'une tache blanche, à sa base, entre les cellules et le bord externe.

Dessous du corps noir.

Pattes: cuisses noires: genoux, tibias et tarses d'un blanc testacé: tibias annelés de fauve, hérissés de poils spinosules obscurs.

HAB. les parties occidentales et méridionales de la France.

ONS. Cette espèce a été découverte par M. Perris à qui la science

doit tant de beaux travaux, et qui occupe aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les observateurs des mœurs des insectes.

Capsus proserpinae.

Oblongus, subdepressus, pube tenui hirtus, ater, membranâ brunnea; antennarum articulo primo secundi quartam partem æquante.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; entièrement noir, avec la membrane des hémélytres brune; hérissé en dessus de poils fins, assez longs et assez épais.

Antennes à premier article à peu près égal au quart du second: celui-ci, graduellement et à peine plus gros à l'extrémité.

Prothorax très-finement ridé; creusé vers le tiers de sa longueur d'un sillon transversal interrompu dans son milieu.

Écusson finement ridé.

Hémélytres longitudinalement sillonnées près du bord externe. Membrane brune.

Dessous du corps et pieds noirs.

HAB. les environs de Lyon. Rare.

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *C. pilosus*, HAHN; elle en diffère par son corps hérissé de poils fins et beaucoup plus épais; par ses antennes entièrement noires, à premier article plus court; par son prothorax et son écusson finement ridés; par ses hémélytres entièrement noires.

Capsus maculicollis.

Ovato-oblongus, subdepressus, tenuiter pubescens, suprâ testaceo-aurantiacus; prothorace maculis anticis duabus nigris; pedibus flavo-roseis; femoribus punctato-annulatis.

Long. 0,0031 (2 1/4 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovale-oblong; subdéprimé; garni de poils obscurs, fins, mi-couchés, peu apparents.

Tête presque glabre; luisante; rosat; ornée sur le front d'une ligne longitudinale d'un rouge de sang obscur, non prolongée jusqu'au vertex; marquée, derrière la base des antennes, d'un point obscur près du bord des yeux. *Yeux* noirs. *Bec* d'un rouge de sang obscur.

Antennes à premier et deuxième articles d'un testacé livide: les suivants obscurs: le premier, égal environ au quart du suivant: celui-ci graduellement un peu plus gros à l'extrémité.

Prothorax assez grossièrement ponctué; rayé, très-près du bord antérieur, d'une ligne transversale laissant entre elle et le premier une sorte de collier jaune, étroit; marqué, après cette raie, de deux grosses taches noires, transversalement contiguës, d'un flave orangé sur le reste de sa surface.

Ecusson d'un rouge ferrugineux.

Hémélytres d'un flave orangé: appendice de même couleur. Membrane livide; à nervures d'un flave orangé.

Dessous du corps d'un flave rosâtre sur la poitrine; d'un rouge de sang obscur sur le ventre.

Pattes d'un flave rosâtre: cuisses presque annelées par des points vers leur extrémité. *Tarses* obscurs.

HAB. les environs de Lyon. Rare.

Capsus mollis.

Oblongus, subdepressus, pubescens, rufo-testaceus; membrana hemelytrorum fuliginosa, basi macula alba; corpore subtus rufo-testaceo livido; femoribus fusco-punctatis.

Long. 0,0033 (1 1/3 l.) larg. 0,0014 (1/2 l.).

Corps oblong; subdéprimé; roux ou d'un roux testacé, garni de poils noirs ou obscurs, peu épais, couchés, faiblement apparents.

Tête d'un roux testacé, nébuleux à la base du bec. *Yeux* noirs. *Bec* d'un roux testacé, à extrémité obscure.

Antennes à premier article égal au quart ou un peu moins du suivant; noir, à sommet pâle : les suivants, testacés : le deuxième graduellement à peine moins grêle à l'extrémité.

Prothorax, *Ecusson*, *Hémélytres*, appendice, roux, ou d'un roux testacé : membrane fuligineuse ou brunâtre, ornée, à l'extrémité de l'appendice, d'une tache triangulaire blanche ou blanchâtre, occupant l'espace compris entre la cellule et le bord externe.

Dessous du corps d'un roux testacé plus pâle que le dessus; marqué, sur les côtés, de petites taches brunes ou brunâtres.

Pattes plus livides; marquées sur les cuisses, principalement sur les postérieures, de points bruns disposés sur deux rangées.

HAB. les environs de Lyon.

Capsus punctipes.

Oblongus, *subdepressus*, *livido-cinereus*, *pube obscura parcius subhirtus*; *antennarum articulo primo nigro, apice flavo*; *secundo livido-testaceo*, *basi nigro*; *corpore subtilis brunneo-livido*; *pedibus lividis, femoribus fusco-punctatis.*

Long. 0,0051 (2 1/4 l.) larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong; subdéprimé; garni de poils noirs, médiocrement fins, peu épais, mi-couchés, faiblement apparents.

Tête d'un testacé livide, avec le vertex d'un jaune pâle. *Yeux* d'un brun gris. *Bec* d'un livide testacé, avec l'extrémité obscure.

Antennes à premier article un peu plus grand que le quart du suivant, noir, à sommet brièvement jaunâtre : le deuxième, à peu près de grosseur égale, noir à la base sur le septième de sa longueur, ensuite d'un livide cendré ou testacé : les suivants moins pâles.

Prothorax, *Ecusson* et *Hémélytres* livides ou d'un livide tirant sur le gris cendré ou le testacé : le premier, à deux taches d'un jaune pâle près de son bord antérieur : appendice des hémélytres, de même couleur qu'elles : membrane à peine plus pâle.

Dessous du corps d'un livide brunâtre ou d'un brun livide.

Pattes d'un livide tirant sur le grisâtre ou testacé : cuisses, surtout les deux postérieures, marquées de points bruns, presque disposés sur deux rangées longitudinales.

HAB. le midi de la France. Rare.

Capsus decoloratus.

Oblongus, depressus, testaceo-lividus; prothorace maculis quatuor fuscis; intermediis coadunatis; corio partim carneo; appendice membranâque translucidis.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong; subdéprimé; d'un testacé ou flave testacé livide; glabre.

Tête, *Antennes* et *Bec* de la même couleur ou à peu près. *Yeux* noirs.

Antennes à premier article presque égal au quart du suivant : celui-ci d'une grosseur à peu près uniforme.

Prothorax marqué, au devant de la base, de quatre petites taches brunes : les deux médiales, contiguës sur la ligne médiane : les latérales, situées chacune vers le quart externe de la largeur, presque en forme d'accent.

Hémélytres graduellement moins pâles, ou d'un rouge de chair, vers la partie postérieure de la corie : appendice et membrane translucides : nervures de celle-ci, d'un blanc livide.

Dessous du corps et *Pattes* d'un testacé livide ou d'un livide jaunâtre.

HAB. les environs de Lyon.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec le *C. varians* HERRICH-SCHÆFF. et peut-être n'en est-elle qu'une variété ; cependant elle paraît s'en distinguer par les taches de son prothorax et par l'appendice non coloré de ses hémélytres.

Capsus ocellaris.

Ovalis, subdepressus, fere glaber, niger subnitidus; oculis, antennis, rostri apice, genibus, tibiis et tarsis albidis: oculis vittâ nigra.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.) larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovulaire; subdéprimé: noir, luisant, et à peu près glabre, en dessus.

Tête sans tache. *Yeux* blanchâtres; ornés d'une bande longitudinale noire, raccourcie. *Bec* brun, à extrémité d'un blanc livide.

Antennes moins longuement prolongées que le ventre; d'un flave pâle; à premier article presque égal au tiers du suivant: celui-ci, graduellement et à peine moins grêle à son extrémité.

Prothorax, Ecusson et Hémélytres sans taches: celles-ci offrant, à certain jour, par l'effet de la translucidité, une ligne longitudinale, d'un roux brunâtre, près du bord externe; inclinées à partir de l'appendice. Ce dernier, noir. Membrane un peu moins obscure.

Dessous du corps noir. *Cuisses* de même couleur: *genoux, tibias et tarses* d'un blanc livide: tibias, surtout les postérieurs, ponctués de noir, à la base de leurs poils spinosules.

HAB. les parties occidentales et méridionales de la France. Cette espèce a été découverte par M. Perris.

Capsus melanaspis.

Oblongus, subdepressus; capite subcarneo, lineâ longitudinali nigra; prothorace anticè collo luteo, posticè punctato, nigro, margine

pallido ; hemelytris fulvo-pallidis , pube cinerascete hirtis : membrana nebulosa ; corpore subtilis nigro-sanguinoso ; pedibus pallidis , fusco-annulatis.

Long. 0,0056 (2 1/21.) larg. 0,0016 (2/31.).

Corps oblong; subdéprimé; garni, sur les hémélytres, de poils hérissés, grisâtres, assez fins.

Tête glabre; d'un roux testacé; marquée, sur sa ligne médiane, d'une ligne noirâtre, presque à partir du vertex, et d'un point noir à la base des antennes. *Yeux* noirs. *Bec* d'un rouge obscur.

Antennes pubescentes; d'un roux testacé, à dernier article obscur; à premier article presque égal au tiers du suivant: celui-ci graduellement un peu plus épais à son extrémité.

Prothorax paraissant glabre, garni de poils clair-semés et peu apparents; rayé, très-près du bord antérieur, d'une ligne transversale laissant entre elle et le dit bord un collier moins étroit dans son milieu, lisse, d'un beau jaune; postérieurement marqué de points assez gros et d'un noir brûlé, avec les bords plus pâles ou testacés.

Ecusson d'un noir brûlé.

Hémélytres pointillées; d'un fauve livide, ainsi que l'appendice. Membrane nébuleuse.

Dessous du corps d'un rouge de sang noir; marqué de très-petits points jaunâtres, le long de la tranche: épimères postérieures à moitié d'un blanc flavescent.

Pattes d'un flave livide: cuisses à base obscure ou d'un rouge obscur, annelées vers l'extrémité par des points de même couleur: tibias annelés de rouge obscur.

HAB. le midi de la France.

Capsus bivittreus.

Ovato-oblongus, subdepressus, fuscus, densius flavescenti-pubescentis; antennis lividis; hemelytrorum appendice basi pallido-marginato; membrana fusca, maculis duabus basalibus pallidis; corpore subtilis et femoribus nigris; tibiis pallidis.

Long. 0,0039 (1 3/4 l.) larg. 0,0018 (2/3 l.).

Corps ovale-oblong; subdéprimé; en dessus d'un brun plus ou moins livide, et revêtu d'un duvet flavescent, presque mîdoré, assez épais.

Tête ordinairement d'un rouge brun. *Yeux* noirs. *Bec* obscur.

Antennes un peu moins longuement prolongées que le ventre; d'un blanc livide; à premier article à peine égal au quart du deuxième: celui-ci, légèrement renflé vers son extrémité.

Prothorax assez densément garni de duvet, ainsi que l'écusson.

Hémélytres presque aussi densément pubescentes; paraissant d'un livide brun, par l'effet de la translucidité, sur les parties qui débordent le corps, brunes ou d'un brun livide sur le reste. Appendice brun ou brunâtre, paré à la base d'une bordure d'un blanc livide, en triangle large. Membrane brune ou brunâtre, ornée de deux taches basilaires d'un blanc livide: l'une ovale ou subarrondie à l'angle interne: l'autre, en triangle élargi, liée au côté externe.

Dessous du corps d'un brun rouge. *Cuisses* de même couleur. *Genoux, tibias et tarsi* d'un blanc livide ou flavescent: tibias hérissés de poils spinosules obscurs.

HAB. les parties méridionales et occidentales de la France. Cette espèce a été découverte par M. Perris.

Capsus coarctatus.

Elongatus, parcè pubescens, subdepressus, ferrugineus; prothorace anticè contracto; hemélytris medio coarctatis, maculâ basali communi, fasciâque posticâ albis; pedibus antennarumque basi pallidis.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0008 à 0,0011 (1/3 à 1/2 l.).

Corps allongé; subdéprimé; garni de poils rares.

Tête conique; légèrement convexe; ferrugineuse. *Yeux* noirs, *Bec* testacé, avec l'extrémité obscure.

Antennes obscures, à base pâle: deuxième article un peu plus épais au sommet.

Prothorax en cône tronqué; légèrement échancré en devant; étranglé après le bord antérieur; postérieurement élevé; chagriné; ferrugineux.

Ecusson convexe; ferrugineux; plus obscur à sa partie postérieure.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base; allongées; notablement rétrécies dans leur milieu; d'un ferrugineux mat; parées d'une tache commune, d'un blanc vif, en arc dont les extrémités se lient aux deux épaules; ornées d'une bande transversale de même couleur, joignant l'appendice: ce dernier, brunâtre. Membrane obscure.

Dessous du corps d'un rouge sanguin sur le sternum. *Ventre* brun, à base pâle.

Pattes allongées; testacées: hanches antérieures, trochanters, base des cuisses, base des tibias, teintés de rouge.

HAB. les environs de Lyon. Très-rare.

Obs. Cette espèce très-voisine du *C. capito* SERV. quant au faciès, s'en distingue par sa couleur; par sa tête moins globuleuse; par ses hémélytres plus resserrées au milieu, et par la forme et la disposition des bandes blanches.

Capsus forticornis.

Elongatus, subdepressus, fusco-pubescent, rufo-ferrugineus; pedibus et antennarum articulis ultimis duobus pallidis: harum articulo secundo per totam longitudinem paulò dilatato.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0036 (2/3 l.).

Corps allongé, subdéprimé; légèrement chagriné; pubescent.

Tête transverse; conique; convexe; ferrugineuse. *Yeux* bruns. *Bec* pâle, avec les articulations et l'extrémité plus obscures.

Antennes pubescentes; ferrugineuses, avec les deux derniers articles pâles, grêles, subulés: le deuxième, légèrement et également dilaté dans toute sa longueur.

Prothorax court; en cône tronqué; transversalement convexe au milieu; ferrugineux.

Ecusson ferrugineux.

Hémélytres de la largeur du prothorax à leur base; allongées; subparallèles; d'un roux ferrugineux, ainsi que l'appendice. Membrane enfumée.

Dessous du corps d'un ferrugineux clair.

Pattes grêles; pâles: *tibias* extérieurement épineux.

HAB. le Mont-Dore. Très-rare.

Obs. Cette espèce diffère du *C. crassicornis*, HAHN, par sa couleur plus claire; ses hémélytres plus parallèles; par l'absence des taches pâles à la base de l'appendice et sur la membrane.

Capsus tigripes.

Breviter ovalis, subconvexus, parcius aureo-pilosus, opacus, niger; vertice, geniculis et tibiis externè pallidis; prothorace fortiter transverso. Antennarum articulo secundo dilatato.

Long. 0,0033 (4 1/2 l.) larg. 0,0022 (1 l.).

Corps en ovale court ; légèrement convexe ; garni de quelques poils jaunâtres.

Tête transverse ; conique ; convexe ; noire , avec le vertex pâle. *Yeux* bruns , bordés de pâle. *Bec* noir , avec les articulations plus claires.

Antennes noires ; pubescentes ; à deuxième article dilaté en massue fusiforme.

Prothorax très-court ; en cône tronqué ; convexe ; légèrement échancré en devant ; entièrement noir ; finement chagriné.

Ecusson noir ; convexe.

Hémélytres de la longueur du prothorax à leur base ; légèrement élargies au milieu ; noires , garnies de quelques poils d'un jaune brillant ; appendice noir. Membrane obscure.

Dessous du corps et *Pattes* noires : genoux et arête extérieure des tibias , pâles : ces derniers armés d'épines et marqués de points noirs sur cette même arête.

HAB. le midi de la France. Environs de Nîmes. Rare.

Obs. Cette espèce diffère du *C. unicolor* HAHN ♂ , par sa taille plus petite , proportionnellement plus courte , et par la couleur des tibias. Ce dernier caractère , la couleur de ses antennes et sa forme raccourcie empêcheront toujours de la confondre avec le *C. marginicornis* FALL.

Capsus antennatus.

Oblongus , pubescens , nitidus , fusco-niger , capitis thoracisque lineola , hemelytrorumque vitta juxta-marginali , appendicisque basi pallidis . Pedibus testaceis , femoribus posticis apice infuscatis . Antennis articulo secundo apice infernè angulosè dilatato .

Long. 0,0067 (3 l.) larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps allongé; légèrement pubescent; subdéprimé.

Tête convexe; transverse; conique; noire, avec le cou, une ligne longitudinale sur le front, le tubercule antennifère, et l'insertion du bec, testacés. *Yeux* noirâtres. *Bec* testacé, à extrémité noire.

Antennes velues; à deux premiers articles épais: les deux derniers, grêles: le deuxième, dilaté à son extrémité, en dessous, en forme d'angle arrondi au sommet et portant une brosse de poils serrés; d'un testacé livide, avec la base et le sommet du premier article, la base du troisième et le quatrième, plus obscurs.

Prothorax en cône tronqué; légèrement échancré en devant; étranglé après son bord antérieur; noir; étroitement bordé de blanchâtre à la base; paré d'une linéole de même couleur sur la partie postérieure du disque et de deux cicatrices à la partie antérieure.

Ecusson noir, à pointe pâle.

Hémélytres oblongues; subépineuses au milieu de leur bord latéral; brillantes; d'un noir grisâtre; parées d'une bande sub-humérale testacée, prolongée jusque près de l'appendice: celui-ci, noirâtre, à base pâle.

Dessous du corps noir. *Ventre* ferrugineux, avec les côtés et quelques maculatures brunes. *Anus* noir.

Hanches et *pattes* testacées: dernière moitié des cuisses postérieures, extrémité des *tibias* et *tarses*, obscurs: *tibias* armés d'épines et marqués de points noirs.

HAB. diverses parties du département du Rhône. Rare.

Obs. La conformation du deuxième article des antennes distingue cette espèce de toutes ses voisines.

Capsus horridus.

Brevis, subconvexus, fortiter coriaceus, fusco-hirtus, niger; antennarum basi, capite femoribusque, sanguineis; tibiis dilutionibus, apice cum tarsis fuscis; hemelytris abbreviatis; membranâ nullâ.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps court; subconvexe; fortement chagriné; hérissé de poils obscurs.

Tête transverse; conique; convexe; presque lisse; d'un rouge de sang clair: vertex et yeux, noirs. Bec obscur.

Antennes hérissées de poils obscurs; noires: premier article rouge ou obscur au sommet: le deuxième, un peu plus épais à son extrémité.

Prothorax en cône tronqué; noir; fortement rugueux, avec la partie antérieure lisse, étranglée.

Ecusson noir; fortement chagriné.

Hémélytres de la largeur du prothorax, à leur base; raccourcies; notablement élargies après leur milieu; fortement chagrinées; noires; arrondies à l'extrémité; sans appendice et sans membrane.

Dessous du corps noir. Abdomen aussi large que long.

Pattes hérissées de poils grisâtres; d'un rouge de sang clair.

Tibias testacés, obscurs à leur extrémité ainsi que les tarsi.

HAB. l'ancien Beaujolais. Très-rare.

Capsus stygialis.

Brevis, subconvexus, dilatatus, ater, vix pilosus; hemelytris apice obtusis, membranâ nullâ.

Long. 0,0045 (2 l.) larg. 0,0030 (1 1/3 l.).

Corps assez court; faiblement convexe; entièrement d'un noir mat, en dessus; garni de poils noirs, mi-hérissés, très-clair-semés, peu apparents.

Antennes poilues ; à premier article presque égal au tiers du suivant : celui-ci graduellement et sensiblement épaissi à son extrémité.

Prothorax élargi en ligne droite, d'avant en arrière ; rayé, vers les deux cinquièmes de la longueur, d'un sillon transversal interrompu dans son milieu ; marqué, sur la ligne médiane, au devant de ce sillon d'une impression en forme de V.

Hémélytres sans membrane, et obtusément arrondies à l'extrémité ; plus courtes que l'abdomen. *Ailes* rudimentaires.

Dessous du corps et *Pattes* entièrement noirs : côtés de la poitrine et du ventre parcimonieusement garnis de poils squammiformes d'un blanc flavescent.

HAB. les environs de Lyon.

OBS. Cette espèce a la plus grande analogie avec le *C. saltator*, HAHN ; peut-être n'en est-elle qu'une variété. Elle s'en distingue principalement par la couleur noire de ses tibias.

Capsus tenuicornis.

Brevis, subconvexus, dilatatus, niger, obscurus, albo pulvinate ; antennarum articulo primo et articuli secundi dimidia parte basali, femorum apice et tibiis fulvis ; hemelytris apice obtusis, membrana nulla.

Long. 0^m,0042 (1 7/8 l.) — larg. 0^m,0017 (3/4 l.).

Corps assez court ; sensiblement convexe ; d'un noir mat en dessus ; comme poudré d'une manière inégale de poils blancs, subsquammiformes, collés, brillants ; parcimonieusement garni de poils noirs, assez rudes, mi-couchés.

Antennes à premier article un peu plus grand que le quart du suivant ou presque égal au tiers de celui-ci, fauve, ainsi que la moitié basilaire du deuxième : ce dernier graduellement un peu plus épais à son extrémité, noir sur sa seconde moitié : articles suivants, de cette dernière couleur.

Hémélytres élargies en ligne courbe; obtusément arrondies à l'extrémité; plus courtes que l'abdomen; sans appendice ni membrane.

Pygidium et dessous du corps noirs, et poudrés de blanc comme le dessus.

Pattes noires: extrémité des cuisses et tibias, fauves ou d'un fauve roux.

HAB. les environs de Lyon et le midi de la France.

OBS. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *C. saltator*, HAHN; elle s'en distingue par une tache plus petite; par son corps plus garni de poils blancs; par la couleur de ses antennes.

FAMILLE DES TINGIDES. HERR. SCHÆFF.

Monanthia uncostata.

Depressa, ferruginea; hemelytrorum tricarinatorum maculis duabus pedibusque pallidis; prothoracis maculis duabus anticis, apice capitatis, tarsorum et disci scutellaris infuscatis. Capite quinque-cornuto; prothorace uncostato, lateribus carinato.

Long. 0^m,0028 (1 1/4 l.) larg. 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps déprimé; subelliptique; fortement ponctué.

Tête convexe; ponctué; ferrugineuse; noire; armée antérieurement de cinq cornes couchées, blanchâtres: deux, joignant les yeux: une, frontale: deux, antérieures, convergentes en avant.

Antennes testacées; à dernier article velu, en massue allongée.

Prothorax piriforme; rebordé en avant; un peu rétréci et transversalement impressionné avant sa partie antérieure; latéralement caréné; transversalement élevé vers le milieu dans sa partie la plus large; déprimé sur le disque scutellaire, et longi-

tudinalement chargé d'une côte unique; fortement ponctué; ferrugineux, avec l'extrémité scutellaire et deux taches antérieures, noirâtres: rebord antérieur, côte médiane et carène latérale, blanchâtres: celle-ci, antérieurement dilatée en forme de spatule.

Hémélytres tricarénées; finement réticulées; de la largeur du prothorax à leur base, dilatées au milieu, rétrécies après celui-ci, et s'élargissant insensiblement de nouveau avant l'extrémité; arrondies à cette dernière; ferrugineuses; parées de deux grandes taches pâles: une, un peu après la base: l'autre, un peu avant l'angle postéro-externe de la corie. Membrane coriace; grisâtre, réticulée de noir; à mailles plus lâches que celles de la corie.

Pattes pâles: tarsi à extrémité obscure.

Dessous du corps noirâtre: ventre d'un brun rougeâtre.

HAB. le Languedoc. Rare.

Obs. Cette espèce ressemble à la *M. dumetorum*, HERR. SCHÆFF., par les couleurs; mais elle appartient à la division des *Monanthia* à bords carénés (*Tropidocheila* FIEB.). Sa côte prothoracique unique la distingue facilement de ses congénères.

Monanthia Kiesenwetteri.

Depressa, albo-cinerea, lanosa; fronte bisulcata; prothorace marginato, costis tribus elevatis, longitudinalibus anticè abbreviatis; hemelytris lineis transversis lateralibus nigris; corpore subtilis nigro, albo-lanoso, sulco rostrali albo marginato; antennis fulvis; tibiis tarsisque testaceo-pallidis.

Long. 0,0036 (1 2/5 l.) larg. 0,0020 (7/8 l.)

Corps obovale; déprimé; d'un blanc cendré, et hérissé de poils frisés de même couleur, en dessus.

Tête creusée de deux sillons longitudinaux, divisant le front en trois intervalles à peu près égaux. *Yeux* noirs. *Bec* fauve; prolongé jusqu'à la naissance des pieds postérieurs.

Antennes d'un fauve testacé ; poilues : ces poils frisés sur les trois premiers articles : le deuxième de ceux-ci égal au tiers du troisième : le quatrième , en massue ovalaire , plus grand que la moitié du précédent.

Prothorax muni latéralement d'un rebord presque en forme de côte ; chargé longitudinalement de trois côtes partageant presque également sa largeur , naissant d'un empâtement marqué de gros points , couvrant le tiers antérieur de la longueur , mais isolé des rebords latéraux et débordant à peine la côte externe : extrémité scutellaire marquée de points assez gros.

Hémélytres dilatées dans le milieu ; rétrécies ensuite ; arrondies chacune à leur extrémité ; chargées d'une nervure parallèle au bord externe , dont elle est séparée par un sillon sensible ; offrant une autre nervure naissant de l'extrémité scutellaire , à leur bord interne , et dirigée vers le bord postéro-externe ; réticulées ; d'un blanc cendré , comme le reste du dessus du corps ; ornées latéralement de taches ou lignes transversales prolongées du bord externe jusqu'au sillon juxta-marginal ; ordinairement marquées sur le reste de leur surface de quelques autres petites taches obscures ou noirâtres.

Dessous du corps noir , mais revêtu d'un duvet frisé , assez épais , d'un blanc cendré ; orné , entre les pieds antérieurs et postérieurs , de deux lignes saillantes d'un blanc livide , formant le bord de la gouttière servant à loger le bec.

Pattes poilues : *tibias* et *tarses* d'un livide testacé ou flavescents : extrémité-des tarses , fauve : *cuisse*s plus obscures.

HAB. l'ancienne Provence. Elle a également été prise dans les Pyrénées par M. de Kiesenwetter.

Nous l'avons dédiée à ce savant Entomologiste.

FAMILLE DES RÉDUVITES.

Harpactor carnifex.

Niger ; abdomine rubro , lateribus nigro-fasciato.

Long. 0^m,0100 (4 l.) larg. 0^m,0025 (4 1/8 l.)

Corps allongé.

Tête d'un noir luisant : *bec* et *antennes* de même couleur.

Prothorax bimamelonné et d'un noir luisant , au devant du sillon transversal , ensuite d'un noir mat , pointillé et finement rugueux.

Ecusson noir ; chargé postérieurement d'un relief en forme de V.

Hémélytres d'un noir mat.

Poitrine noire. *Ventre* rouge ; orné de chaque côté , sur le tiers de sa largeur , d'une bande transversale noire , couvrant la moitié antérieure de chaque arceau.

Pattes noires.

HAB. diverses parties de l'ancienne Provence.

Harpactor lividigaster.

Niger, *scutello lineâ albâ ; abdomine*, *disco et lateribus lividis : his maculâ segmentariâ obtriangulari nigrâ ; pedibus rubris ; femoribus basi , apice et annulo medio nigris.*

Long. 0,0067 (3 l.) larg. 0,0014 (3/5 l.)

Tête d'un noir luisant : *bec* et *antennes* de même couleur.

Prothorax d'un noir luisant ; bimamelonné au devant du sillon transversal.

Ecusson noir , chargé d'un relief en forme d'Y , dont le pied ou partie postérieure est blanc.

9 bis.

Hémélytres brunes, à reflet légèrement bronzé ou bronzé cuivreux.

Poitrine noire. *Ventre* d'un blanc livide, au moins sur sa moitié longitudinalement médiaire; orné d'une large bande longitudinale noire entre cette partie blanche discale et les côtés: ceux-ci, d'un blanc livide, marqués, sur chaque arceau, d'une tache obtriangulaire noire.

Pattes rouges: base, extrémité et milieu des cuisses, noirs.

HAB. diverses parties de l'ancienne Provence.

TRIBU DES AMPHIBICORES. HERR. SCHÆFF.

GENRE MESOVELIA, Mésovélic.

(Μεσος, mitoyen; *velia*, nom d'un genre voisin.)

CARACTÈRES. — *Rostrum* mediocre. *Caput* ad antennarum basin angulosè dilatatum.

Antennae graciles, articulo secundo cæteris minore.

Scutello conspicuo.

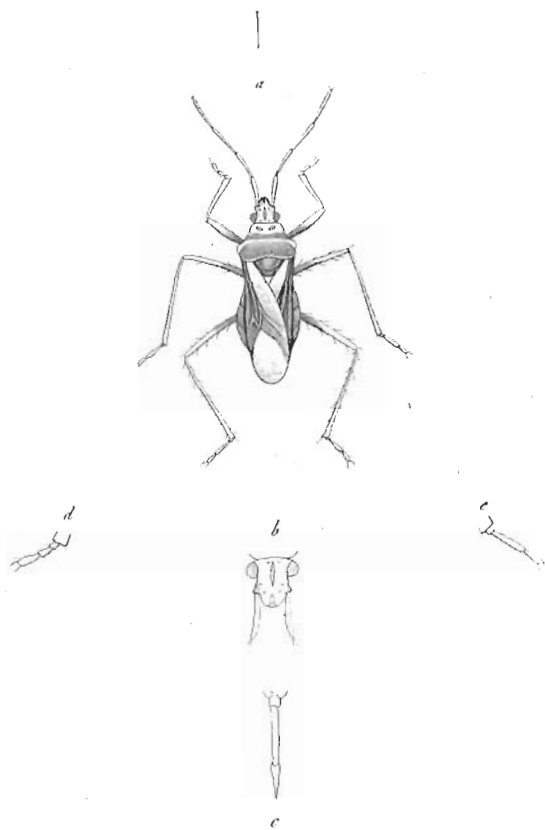
Pedes tenues, valdè elongati. *Tarsi* articulo primo brevissimo.

Corps oblong; déprimé.

Tête (fig. b) allongée; chargée d'un tubercule antennifère prononcé, anguleux. *Yeux* gros; saillants. *Ocelles* assez rapprochés, placés vers le vertex. *Bec* (fig. c) assez grêle; atteignant l'insertion des pattes intermédiaires; de deux articles apparents: le premier, trois fois plus long que le suivant.

Antennes très-grêles; de quatre articles: les premier, troisième et quatrième, presque égaux: le deuxième, un peu plus court: le premier, plus épais, légèrement arqué en dehors.

Prothorax en cône tronqué en devant; dilaté latéralement



Mesovelia furcata

Muls et Rey

Rey

Déchaud

vers le tiers de sa longueur en une espèce de gibbosité ; prolongé au milieu de son bord postérieur en une lame semi-circulaire, dont il est séparé par une suture ou rebord : cette lame simulant un premier écusson couvrant en partie le véritable.

Hémélytres chargées de deux côtes principales et de faibles ramifications, formant ensemble cinq cellules : l'interne, grande, allongée, elliptique : les deux postérieures, médiocres : les deux externes, étroites. Membrane sans nervure sensible.

Abdomen de six segments. *Ventre* convexe, à dernier arceau profondément échancré chez la ♀.

Pattes longues ; très-grêles ; épineuses : les antérieures plus courtes et plus épaisses. *Tarses* simples ; de trois articles : le premier très-court : tarses intermédiaires et postérieurs (fig. e) à deuxième article allongé, près d'une fois plus grand que le troisième : tarses antérieurs (fig. d) à troisième article plus épais et un peu plus long que le précédent. *Crochets* très-petits.

Obs. Cette coupe se distingue des genres *Velia*, LATR. et *Microvelia*, L. DUF., par ses antennes, par ses pattes grêles et par la présence de l'écusson.

Microvelia fuscata.

Oblonga, depressa, livido-testacea; capitis maculis sex, prothoracis basi scutelloque nigris; geniculis, tibiarum et tarsorum apice, hémélytrisque obscuris; his internè dilutioribus, basi albidis; antennis piceo-testaceis, articulo primo basi apiceque fusco; membranâ fusco-albidâ. Abdomine pallido, ano infuscato.

Long. 0,0039 (1 3/4 l.) larg. 0,0044 (1/2 l.).

Corps allongé ; déprimé.

Tête allongée ; d'un testacé livide, avec le tubercule antennifère, les ocelles et six taches, obscurs : une, antérieure, allon-

gée : deux , de chaque côté , au devant des yeux , ponctiformes : une , allongée , stigmatiforme , s'étendant depuis le milieu du front jusqu'au vertex. *Yeux* noirs. *Bec* testacé , avec l'extrémité noire.

Antennes pubescentes ; d'une couleur de poix testacée , avec la base et le sommet du premier article plus obscurs : celui-ci muni d'un poil spiniforme au côté interne.

Prothorax en cône tronqué en devant ; latéralement dilaté et transversalement élevé avant la base ; postérieurement rebordé ; d'un noir opaque , avec les gibbosités et la partie antérieure , d'un testacé livide ; creusé sur cette partie de deux fossettes ovales : l'une , semi-circulaire , rebordée.

Partie visible de l'*Écusson* transverse , concave , noire.

Hémélytres d'un noir de poix , avec le fond des cellules et la région médiaire plus clairs ; marquées d'une grande tache commune blanche à la base , formant une espèce de croissant ou de fourche qui embrasse l'écusson et la lame semi-circulaire ; offrant quelques petites rides transversales aux angles postéro-externes. Membrane blanchâtre.

Dessous du corps d'un testacé blanchâtre , avec l'anus obscur.

Pattes d'un testacé livide , avec les genoux , l'extrémité des *tibias* et le dernier article des tarses , noirâtres ; pubescentes , avec les *cuisse*s et les *tibias* , moins les antérieurs , épineux : épines plus nombreuses au côté interne , plus fortes aux *cuisse*s antérieures. *Tarses* simples ; pubescents ; allongés.

HAB. Fallavier (Isère) , parmi les détritüs des marais. Très-rare.

TRIBU DES HYDROCORES; HERR. SCHÆFF.

FAMILLE DES BÉLASTOMIDES, HERR. SCHÆFF.

Corixa fasciolata.

Alata, fusco-testacea; capite thoracis latera superante; sterno, abdomine pedibusque albido-testaceis; tarsorum apice, prothorace, scutello, hemelytrorum vittis duabus, clava, carina et costa marginali fuscis.

Long. 0,0048 (2 l.) larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps allongé; légèrement convexe; brillant; obsolètement chagriné.

Tête d'un jaune blanchâtre; front avancé en triangle obtus. Yeux grands, noirs, débordant les côtés du prothorax.

Prothorax obscur; court, en ellipse transverse; chargé, à sa partie antérieure, d'une carène longitudinale lisse et presque effacée; marqué de quelques rides sur les côtés du disque.

Écusson triangulaire; obscur.

Hémélytres oblongues; de la largeur du prothorax à leur base; légèrement dilatées postérieurement; individuellement arrondies à l'extrémité; sinueuses à la suture; d'un testacé obscur, avec la clé, deux bandes longitudinales postérieurement élargies, la carène et la marge, noirâtres. Cellule latérale pâle. Membrane coriace; obscure.

Dessous du corps et pattes d'un testacé blanchâtre: extrémité des tarsi, obscure. Ventre latéralement déprimé et marqué sur cette partie d'une bande juxta-marginale verdâtre. Anus roux.

HAB. les environs de Cluny (Saône-et-Loire), dans les eaux de la Grosne. Juin. Très-rare.

Obs. Cette espèce diffère de la *C. Caleoptrata* FABR. par son prothorax moins court; ses élytres plus allongées, à côtés sub-parallèles, à angle sutural arrondi; enfin par la présence des ailes.